UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les causes de la polygamie dans la plaine de la Rusizi. Enquête menée dans la région rizicole de Gihanga

Nizigiyimana, Marc; Sous la direction du : Pro Isaïe Nimpagaritse

2017-10
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2257

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DES LANGUES ET LITTERATURES AFRICAINES

« LES CAUSES DE LA POLYGAMIE DANS LA PLAINE DE LA RUSIZI.

ENQUETE MENEE DANS LA REGION RIZICOLE DE GIHANGA. »

Par :

Marc NIZIGIYIMANA

Sous la direction de :

Pr. Isaïe NIMPAGARITSE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l' obtention du Grade de Licencié en Langues et Littératures Africaines

Bujumbura, Octobre 2017

DEDICACE

A notre Dieu, Jéhovah,

Tu as toute notre vie et bons desseins en tes mains,

A notre cher père,

A feu notre chère mère, très tôt disparue,

Pour tout ce que vous avez valu pour nous,

A nos petits-frères et petites-sœurs,

A nos beaux-frères et belles-sœurs,

A nos oncles et tantes,

A nos cousins et cousines,

Pour votre soutien matériel et moral,

A notre chère épouse, Christine HABONIMANA,

Pour votre patience qui vous a caractérisée pendant toute notre absence à la maison,

A nos filles, Selamta IRISHURA et Light NIZIGIYIMANA,

A notre fils, Merciful NIZIGIYIMANA,

A tous ceux qui nous sont chers,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Qu'il soit permis, au terme de ce travail, d'adresser nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation et à son aboutissement.

Nos remerciements vont premièrement à l'endroit du Professeur Isaïe NIMPAGARITSE qui, malgré ses multiples fonctions et occupations, a accepté la direction de ce mémoire, pour ses remarques et conseils combien importants.

Nous disons, deuxièmement, merci à tous les professeurs de l'Université du Burundi en particulier ceux de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Langues et Littératures Africaines. La formation tant scientifique qu'humaine qu'ils nous ont assurée à notre personne nous a aidés.

Il en est de même pour les enseignants de l'école primaire et secondaire qui, les premiers, nous ont appris l' « A, B, C » de la civilisation. Nous ne pouvons passer sous le silence les familles de NTISEZERANA Gabriël, celle de NIYONZIMA Frédéric, celle de NDAYISHIMIYE Samuel, et celle de NIYONIZEYE Schadrac pour leur encouragement moral et leurs soutiens matériels.

Nous exprimons également nos sentiments de gratitude aux responsables du Lycée de Muramvya et de l'ETM St Jean Bosco de Gihanga pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

Nous manquons de mot pour remercier nos consœurs et confrères de l'Université du Burundi, du Lycée Pédagogique Communal de Ngara, les autorités administratives de la commune de Gihanga et nos informateurs pour la collaboration qui les a caractérisés.

Qu'ils se sentent tous concernés par ce mot de reconnaissance.

Marc NIZIGIYIMANA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES

1. A/A : Année Académique
2. Candi. : Candidature
3. D.P.A.E. : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage.
4. D.S : District Sanitaire
5. E.D.I : Economical and Demography Indicators (Indicateurs démographique et économique)
6. Ed. : Edition
7. F.L.S.H : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
8. F.P.S.E : Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education.
9. F.S.E.A : Faculté des Sciences Economiques et Administratives.
10. H.D. : Human Development. (Développement humain)
11. I.P.I. : Institutional and Political Indicators (Indicateurs institutionnels et politiques)
12. Ibidem : Même auteur, même ouvrage, même page.
13. Idem : Même auteur, même ouvrage.
14. L.L.AFR. : Langues et Littératures Africaines.
15. M.S.T : Maladies Sexuellement Transmissibles.
16. N. : Nombre.
17. N° : Numéro.
18. Op.Cit : Operecitato (ouvrage déjà cité)
19. p. : page.
20. P.I.B : Produit Intérieur Brut
21. P.U.F : Presse Universitaire de France.
22. pp. : De la page à la page
23. S.R.D.I : Société Régionale pour le Développement de l'Imbo.
24. S.I.D.A : Syndrôme d'ImmunoDéficience Acquise
25. T. : Tableau.
26. U.B : Université du Burundi
27. V. : Volume.
28. V.n° : Village numéro.
29. V'. : Vulnerability (vulnérabilité)
30. VIH : Virus d'Immuno Humain
31. W.D.I : World Development Indicators (Indicateurs du développement mondial)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau de l'évolution démographique de Gihanga.31
Tableau 1 : Opinions fournies par les informateurs sur l'existence de la polygamie.....41
Tableau 2 : La recherche du prestige du mari peut être la cause du mariage à plusieurs femmes42
Tableau 3 : Le mauvais caractère de la femme comme cause de la polygamie de son mari.....42
Tableau 4 : La stérilité de la femme ou le fait de mettre au monde des enfants du même sexe surtout féminin.....43
Tableau 5 : L'insatisfaction sexuelle du mari ou le vieillissement de sa première épouse43
Tableau 6 : Le mariage précoce de la fille peut être la cause de la polygamie chez son mari44
Tableau 7 :L'effectif élevé des jeunes filles par rapport jeunes garçons.....44
Tableau 8 : La pauvreté dans les familles.....45
Tableau 9 : Devenir veuve étant encore jeune (pour une jeune mariée)45
Tableau 10 : Le gaspillage des biens familiaux.....46
Tableau 11 : Le vol de la richesse par les coépouses46
Tableau 12 : Les conflits des polygames gênant les voisins47
Tableau 13 : Les mauvaises relations entre les familles d'origine des coépouses47
Tableau 14 : La perte de valeur d'úbushîngantăhe48
Tableau 15 : La jalousie des coépouses peut entrainer la tuerie du mari48
Tableau 16 :L'abandon scolaire, le vagabondage sexuel et la malnutrition des enfants de la femme délaissée.....49
Tableau 17 : Les conflits fonciers interminables.....50
Tableau 18 :L'accélération de la contamination du VIH/SIDA et de la croissance démographique.....51

RESUME

Le phénomène de la polygamie provoque beaucoup de problèmes socio-économiques au Burundi. Ainsi, avons-nous voulu savoir les causes qui poussent certaines gens à continuer à pratiquer la polygamie malgré ses multiples inconvénients dans la vie socio-économique. Nous nous sommes donné l'objectif de la combattre en sensibilisant la jeunesse pour qu'elle prenne conscience de ce phénomène.

Nous sommes parti de l'hypothèse générale selon laquelle «*contrairement aux pensées burundaises d'autrefois, la polygamie est une mauvaise pratique dans la société burundaise.*» Et des hypothèses spécifiques qui suivent : «*d'abord, la polygamie handicape le développement socio-économique, ensuite, elle est l'une des pratiques qui provoquent des litiges fonciers et fait perdre à l'homme ses valeurs d'ubushingantahe dans la société. Enfin, la polygamie est l'une des causes d'accélération du V.I.H/S.I.D.A*». Cela nous a amené à détecter ses causes et ses conséquences dans la société. L'étude a été réalisée à l'aide du questionnaire d'entretien et d'interview. Ce questionnaire a été adressé aux hommes et leurs femmes polygames, leurs enfants et leurs voisins monogamiques, d'âges compris entre quatorze ans et soixante-quinze ans, tous habitant dans les villages de la commune de GIHANGA.

Après l'analyse statistique des données recueillies, nous avons constaté que nos hypothèses ont été confirmées. La polygamie handicape le développement socio-économique, provoque des litiges fonciers, fait perdre à l'homme sa valeur d'ubushingantahe dans la société et est l'une des causes de propagation du V.I.H/S.I.D.A et autres M.S.T. Le gouvernement et tout le monde ayant la volonté et la capacité d'améliorer les conditions de vie des Burundais doivent fournir beaucoup d'efforts pour prendre toutes les mesures qui peuvent assurer une meilleure vie socio-économique

TABLE DES MATIERES

DEDICACE. i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISEES iii
LISTE DES TABLEAUX iv
RESUME… v
TABLE DES MATIERES vi
INTRODUCTION GENERALE 1
1. Motivation du choix du sujet 1
2. Délimitation du sujet 2
3. Définitions des concepts-clés 2
4. Problématique de la recherche 3
5. Les hypothèses 3
5.1. Hypothèse générale 3
5.2. Hypothèses spécifiques 3
5.3. Objectif. 4
6. Méthodologie 4
7. Etat des lieux de la recherche sur le concept « polygamie » 5
8. Difficultés rencontrées. 5
9. Articulation du travail 6
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES CLES 7
I.1. Définitions des concepts-clés 7
I.1.1. Concept de polygamie 7
I.1.1.1. Distinction des concepts polygamie, adultère et concubinage. 9
I.1.1.1.1. La polygamie et l'adultère 9
I.1.1.1.2. La polygamie et le concubinage 9
I.1.2. Concept de plaine 10

I.1.3 Concept de région.....10
CHAP II. APERCU DU MARIAGE AU BURUNDI.....12
II.1. Qu'est-ce que le mariage ?.....12
II.2. Types de mariages.....12
II.2.1. Le mariage officiel.....13
II.2.2 Le mariage traditionnel.....13
II.2.3. Le mariage –cohabitation (Ugucîkiza).....14
II.3. Formes de mariage au Burundi.....14
II.3.1. La monogamie.....14
II.3.2. La polygamie.....15
II.4. La parenté (ubucutí) au Burundi.....16
II.5. La famille au Burundi.....17
II.5.1. Distinction entre famille et ménage.....18
II.5.2. Types de famille.....19
II.5.2.1. La famille-ménage (nucléaire).....19
II.5.2.2. La famille parentèle.....20
II.5.2.3.La famille-clan ou lignée.....20
II. 6. La richesse en général au Burundi.....21
II.6.1. Les activités génératrices de revenus à GIHANGA.....22
II.6.1.1 L'élevage.....22
II.6.1.2 L'agriculture.....22
II.6.1.3. Le revenu non agricole.....23
II.6.2. Déterminants socio-économiques.....24
CHAPITRE III. METHODES ANTHROPOLOGIQUES ET PRESENTATION DE LA POPULATION D'ENQUETE.....26
III.1. Technique et méthode de recherche.....26
III.1.1. Technique d'échantillonnage.....26
III.1.2. L'instrument d'enquête : questionnaire d'entretien et interview.....27
III.2. Présentation de la zone et population d'enquête.....28

III.2.1. Situation géographique de la commune GIHANGA28
III.2.2. La population d'enquête.30
III.3. Déroulement de l'enquête sur terrain.31
III .3.1. La pré-enquête32
III. 3.2.L'enquête proprement dite32
III. 4. Dépouillement des données33
CHAPITRE IV. PRESENTATION ET ANALYSE INTERPRETATIVE DES RESULTATS34
IV. 1. Présentation des résultats d'enquête34
IV. 2. Analyse interprétative des résultats52
IV 2.1. Les causes de la polygamie.52
IV.2.1.1. La recherche du prestige52
IV .2.1.2. les raisons familiales et socioculturelles53
IV.2.1.3. Le caractère de la femme.55
IV.2.1.4 .Les raisons sexuelles.56
IV.2.1.5. Le vieillissement de la première femme57
IV. 3. Les effets de la polygamie dans la société58
IV. 3.1. Les effets de la polygamie sur la situation socio-économique58
IV.3.1.1 Effets dans la famille polygame.58
IV. 3.2. Effets dans l'entourage.59
IV.3.3. Effets de la polygamie dans les familles d'origine des coépouses60
IV.3.4. Les effets (problèmes) de la polygamie sur la vie familiale62
IV.3.4.1 Effets de la polygamie sur la vie de l'homme polygame62
IV.3.4.2 Effets de la polygamie sur la vie des coépouses62
IV.3.4.3. Effets de la polygamie sur la vie et l'éducation des enfants issus de coépouses.63
IV.3.5. Les effets de la polygamie sur le patrimoine foncier64
IV.3.6. Les effets de la polygamie sur la santé du polygame ses coépouses et sur la démographie65

CONCLUSION GENERALE.....66
BIBLIOGRAPHIE.....69
ANNEXES.....72

INTRODUCTION GENERALE

« La polygamie est l'état d'un homme qui se marie avec plusieurs femmes ».[1]

Notre travail de recherche est intitulé :

« LES CAUSES DE LA POLYGAMIE DANS LA PLAINE DE LA RUSIZI. ENQUETE MENEE DANS LA REGION RIZICOLE DE GIHANGA »

Pourquoi avons-nous pensé à ce sujet ?

Quels sont les termes de la question ?

Quelles sont nos hypothèses et quelle est la méthodologie à utiliser pour les démontrer ?

Nous allons répondre à ces questions, mais avant d'y arriver, passons d'abord à la motivation du choix de notre sujet.

1. Motivation du choix du sujet

Le choix du sujet portant sur **« Les causes de la polygamie dans la plaine de la RUSIZI »** n'est pas un fruit du hasard, il est dû à beaucoup des raisons. Dans le domaine de la Pédagogie, H. PORTNOY a écrit :

> ***« Le choix d'un sujet de travail peut dépendre des multiples raisons qui interfèrent ou se mêlent les motifs personnels, déterminants, inconscients, le niveau d'étude et le milieu socioculturel auquel on appartient »***[2].

Au cours de notre formation dans l'enseignement supérieur (universitaire), nous avons acquis beaucoup des connaissances dans des domaines différents. Ainsi, avons-nous été intéressés par le cours de « SOCIOLOGIE DE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL »,[3] d'un côté et du cours de « SOCIOLOGIE »[4] de l'autre côté. Ces cours nous ont inspirés beaucoup dans le choix de notre travail, car la polygamie est l'un des phénomènes sociaux qui handicape le développement socio-économique.

Les causes de la polygamie sont multiples, cependant certaines gens se posent bien de questions sur ces phénomènes qui s'observent aujourd'hui surtout dans la plaine de la RUSIZI malgré la pauvreté qui s'intensifie davantage au Burundi en général et dans cette région de Gihanga en particulier.

[1] *Dictionnaire général de la langue française,* P.1770

[2] PORTNOY ; H, *Domaine de la pédagogie,* Paris, Magnard, 1969, P.101

[3] Notes du cours de sociologie du développement rural U.B FLSH/L.L.AF 1ère Licence A/A. 2011 - 2012

[4] *Notes de cours de sociologie,* U.B,FLSH/L.L.AF 2ème candidature A/A. 2010 - 2011

Les causes de la polygamie sont multiples, cependant certaines gens se posent bien de questions sur ces phénomènes qui s'observent aujourd'hui surtout dans la plaine de la RUSIZI malgré la pauvreté qui s'intensifie davantage au Burundi en général et dans cette région de Gihanga en particulier.

Quand une personne est polygame, nous sous-entendons qu'elle va avoir plus d'enfants, d'où beaucoup de charges à supporter. Nous nous demandons si les polygames se rendent compte des difficultés qu'ils provoquent dans la société burundaise en général et sur eux-mêmes, en particulier.

Néanmoins, jadis, au Burundi, c'était un signe de valeur surtout qu'on avait besoin d' une main d'œuvre importante. Il fallait cultiver des étendues de champs, avoir des bergers pour le troupeau. Ce travail est très vaste, afin de faciliter l'enquête, nous allons le délimiter.

2. Délimitation du sujet

Comme ce travail est très vaste et que nos moyens ainsi que le temps à notre disposition nous sont réduits, notre travail se limitera à la région rizicole de GIHANGA située dans la plaine de la RUSIZI.

Ce choix n'est pas le fait du hasard ;il y a deux raisons à cela ;d'abord , nous avons vu qu'aujourd'hui la polygamie est répandue dans cette région ,ensuite, nous sommes des natifs de cette partie du pays . De plus, le choix des informateurs sera plus ou moins facile , du fait que nous sommes des habitués de cet endroit caractérisé par la polygamie.

Notre travail s'oriente dans le domaine d'anthropologie. Nous allons analyser la situation sociale et les effets de la polygamie dans l'économie des ménages , sans oublier les relations interpersonnelles. Pour mieux le comprendre, nous pouvons éclaircir les concepts-clés.

3. Définitions des concepts-clés

Pour bien mener notre sujet de recherche, nous avons jugé bon de définir les concepts de polygamie, de cause, de région, et de plaine.

Nous pouvons aussi énumérer d'autres sous-concepts-clés comme celui de l'homme, de la femme, du mariage, de la cohabitation, de la polyandrie et de concubinage. Alors, tout cela nous conduit à poser la problématique de notre recherche.

4. Problématique de la recherche

Le phénomène de la polygamie est fréquent dans la plaine de la RUSIZI. Elle est un handicap du développement socio-économique du peuple et par conséquent de la famille.

Pour cela, nous sommes poussé à nous poser plusieurs questions en ce qui concerne les causes de cette pratique dans cette société pauvre.

- Pourquoi les hommes font-ils la polygamie ?
- Pourquoi les jeunes filles ou les femmes acceptent-elles de devenir deuxième, troisième, voire même énième femme ?
- Y a-t-il des raisons fondées pour faire la polygamie ?
- La polygamie a-t-elle des conséquences néfastes pour la vie sociale ?

Nous allons tenter de répondre à ces questions que soulève notre travail. Et comme tout travail de recherche, nous allons passer aux hypothèses qui mériteraient d'être vérifiées à l'aide d'une enquête et une analyse approfondie des résultats de cette recherche.

5. Les hypothèses

Dans le but de bien mener ce travail de recherche, nous avons formulé l'hypothèse générale et les hypothèses spécifiques.

5.1. Hypothèse générale

Nous basant sur la méthode **JAVEAU,** qui dit que « Les hypothèses peuvent être posées a priori ou à l'issu d'une pré-enquête».[5] Nous nous proposons de formuler notre hypothèse comme suit : contrairement aux pensées burundaises d'autrefois la polygamie est une mauvaise pratique dans la société burundaise. Cela nous permet de nous proposer des hypothèses spécifiques.

5.2. Hypothèses spécifiques

La polygamie a des conséquences dans la société **:**

Premièrement, la polygamie handicape le développement socio-économique.

Deuxièmement, elle est l'une des pratiques qui provoquent des litiges fonciers.

Troisièmes, la polygamie fait perdre à l'homme ses valeurs dans la société.

[5] *JAVEAU. Cl, L'Enquête par questionnaire. Manuel à l'usage au praticien*, Paris, Ed, de l'Université de Bruxelles, 1990, P.1 58

Enfin, la polygamie serait l'une des causes de propagation du VIH/SIDA et autres M.S.T.et l'accélération de la croissance démographique. Il nous importe, de ce fait, de nous fixer l'objectif pour arriver à notre but.

5.3. Objectif

Notre objectif principal est de combattre la polygamie dans la société et pour cela, il sera question de sensibiliser les jeunes afin qu'ils ne ferment pas les yeux devant l'état actuel de la polygamie car leur vie en dépend. Ils doivent prendre conscience que le patrimoine foncier est exigüe alors que beaucoup de Burundais vivent de l'agriculture. Il sera donc difficile de gérer la situation dans une population sans égal.

Il nous importe, aussi, d'interpeler tout le monde afin de nous intéresser à la lutte contre cette mauvaise habitude qui peut être à l'origine de la propagation de VIH.SIDA et autres M.S.T.

Au fond, il sera question de pénétrer la mentalité des polygames, de les interroger pour savoir ce qui les pousse à la pratiquer.

Pour y arriver, nous devons proposer la méthodologie de recueillir des données dont nous avons besoin pour réussir notre travail de recherche.

6. Méthodologie

Les causes de la polygamie sont notre objet de recherche. Dans notre culture burundaise, ces sont les hommes qui la pratiquent. Alors notre méthode était d'abord une enquête par un questionnaire sur terrain auprès des polygames eux-mêmes et leurs voisins. Nous nous sommes basé sur des théories de certains auteurs qui ont travaillé sur la polygamie et sur d'autres travaux allant dans le même sens ,c'est-à-dire des sources écrites se trouvant dans différentes bibliothèques, archives et rapports d'administrations publiques et privées intéressées à la vie sociale.

Nous avons visité des sites d'internet et comme nous l'avons déjà souligné l'entretien (enquête sur le terrain) a pris une place de choix.

A propos de cette méthode utilisée, **MUCCHIELLI** le précise bien en ces termes :

> ***« Le chercheur en sciences sociales utilise généralement l'enquête documentaire, l'enquête par questionnaire ou par entretien et la méthode d'observation »[6].***

[6]HUCCHIELLI P. *L'entretien de face à face de la recherche d'aide connaissance du problème*, Paris, E.S.F, 1975, P.32

Enfin, comme il est rare d'être le premier à traiter un sujet, nous consulterons d'autres auteurs ou chercheurs ayant déjà traité ce sujet pour voir les aspects qui les ont intéressés et l'état des lieux de la recherche sur la polygamie.

7. Etat des lieux de la recherche sur le concept « polygamie »

Le concept « **polygamie** » a été ciblé par plusieurs chercheurs, nous pouvons cités les travaux de :

1. BANDIRA (Bonaventure), *L'évolution de la polygamie sous l'administration belge au Burundi*, Louvain, U.C.L, 1931-1960 ;
2. BANKAMWABO(Ignace), *Infraction de la polygamie et sa répression en droit Burundais*, U.B. 1922
3. NDAYISHEMEZE (Martine), *La polygamie est-elle toujours condamnable ? Analyse des cas situationnels où la loi est en disharmonie avec les contraintes de la vie,* U.B. 2005 ;
4. NAHAYO (Elias), *Impact de la polygamie sur la vie familiale dans le Burundi moderne : enquête menée auprès des ménages des pêcheurs en commune Nyanza-Lac.* U.B, F.L.S.H/L.L.AFR, 2012 ;
5. KABOGORA (Espérance), *Etude des relations psycho-affectives entre les enfants issus de la polygamie : études menées auprès des enfants des milieux ruraux et urbains*, U.B, 2002 ;
6. NIZIGIYIMANA (Valérie), *Approche psychologique du mariage polygamique dans le Burundi traditionnel : étude réalisée auprès des habitants de la commune de Gitaramuka*, Bujumbura, U.B, 1988

Nous ne prétendons pas affirmer que ces derniers soient les seuls chercheurs à aborder ce travail, néanmoins nous admettons que la liste est loin d'être exhaustive, car il s'agit d'un concept qui intéresse plusieurs chercheurs à cause de ses problèmes dans la société. Dans la même optique de recherche d'informations sur terrain, nous nous sommes heurtés a certaines difficultés.

8. Difficultés rencontrées.

Comme tout chercheur, nous sommes heurté à de multiples difficultés. La première difficulté rencontrée est liée au manque de moyens suffisants pour satisfaire nos informateurs réclamant à boire comme cet adage rundi le souligne« **Ubunyegeri buyāgira kw'īgúfa** »(les fourmis s'entretiennent autour de l'os) par traduction littérale.

La deuxième difficulté est que certaines autorités à la base qui, elles aussi polygames, résistaient quelques fois de nous entretenir avec leurs sujets afin de ne pas être dénoncées. Elles ne voulaient pas également nous montrer des informateurs fiables.

étaient en pleine activité pendant la journée, alors nous devrions les attendre de leur retour les après-midi.

Signalons, enfin, qu'à Gihanga il y a de l'insécurité – l'enlèvement et la tuerie des gens innocents – causée par les bandes armées (brigands) qui traverseraient le parc national de la Rukoko en provenance de l'autre côté de la rive de la Rusizi, la R.D.C. Cette situation nous faisait peur, car nous pourrions y laisser notre vie. Nous pouvons passer à la présentation et analyse des résultats. Ce travail de recherche que nous avons mené a été articulé en deux grandes parties.

9. Articulation du travail

Notre travail se subdivise en quatre chapitres à savoir : le premier chapitre porte sur l'élucidation de la terminologie de base et le second est consacré à l'aperçu général du mariage et de la famille au Burundi.

Le troisième est consacré à la méthode anthropologique et à la présentation de la population d'enquête tandis que le quatrième et dernier chapitre est réservé à la présentation et à l'analyse interprétative des résultats.

A la fin, nous avons tiré une conclusion générale et nous avons fait quelques recommandations sur notre sujet d'étude. Ainsi, passons-nous à la première partie qui concerne l'élucidation terminologique de notre travail.

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES TERMES CLES

CONFUCIUS, ce sage chinois, n'avait –il pas raison quand il disait que pour éviter les guerres, il fallait définir les mots.

Nous savons, en effet, que les mots changent de signification selon le contexte dans lequel ils ont été utilisés, et suivant les spécifications qu'on leur attribue.

De plus, « ***Il est toujours de bonne méthode lorsqu'on parle d'une chose, d'élucider d'abord son concept avant d'indiquer son visage ; de définir d'abord sa nature, avant d'enquêter sur son existence*** ».[7]

Pour qu'il n'y ait pas de discussions éventuelles, sur tel ou tel autre mot et éviter l'emploi des mots à sens dérobé, nous avons jugé très opportun de définir les concepts-clés comme « **polygamie** », « **cause** », « **région** », « **plaine** », et «**plaine**» d'autres sous concepts-clés dans le souci de les rendre plus compréhensibles et univoques pour notre travail.

I.1. Définitions des concepts-clés

Pour lever des équivoques dans la terminologie, nous avons défini les concepts en faisant des distinctions entre polygamie, adultère et concubinage.

I.1.1. Concept de polygamie

La relation entre l'homme et la femme a des formes variables et la polygamie est l'une de ces formes.

Néanmoins, le terme « **polygamie** » est appliqué à l'union de l'homme avec plusieurs femmes ou l'union de la femme avec plusieurs hommes (polyandrie) ; mais, la polyandrie n'est pas officiellement pratiquée dans notre société burundaise jusqu'à présent.

Le sens que nous attribuons au concept de polygamie correspond en fait à la polygamie (uguhárika en kirundi) et son inverse, la polyandrie (uguhárika : umugoré agira abagabo bënshi).

Pour ce, nous allons utiliser le terme de « polygamie » parce qu'il signifie à la fois la polygamie et la polyandrie, c'est-à-dire que nous le considérons comme union d'une personne (homme ou femme) avec plusieurs (conjoints).

[7]COLLECTIF,*Colloque sur les religions*, Abidjan, Présence Africaine, 5-12 Avril, 1961, P.25

Bien d'auteurs ont également défini la polygamie, mais nous pouvons retenir trois définitions : celle de PANOFF et de PERRIN, celle du dictionnaire Petit Robert et celle de BIGANGARA définissant la polygamie comme étant :

> « ***Une règle de mariage polygamique en vertu de laquelle un même homme a plusieurs femmes simultanément***».[8]

Selon le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française :

> « ***La polygamie (du latin polygamia) est une situation de personne polygame, une organisation sociale connaissant les unions légitimes multiples et simultanées en général d'un homme avec plusieurs femmes***».[9]

BIGANGARA, quant à lui, dit que la polygamie doit être caractérisée par des relations stables entre l'homme qui est marié avec une autre femme, autre que la sienne. Alors, il définit la polygamie comme étant :

> « ***Une union conjugale stable de l'homme avec plusieurs femmes***».[10]

A partir de ces trois définitions, nous déduisons que la polygamie peut être simultanée ou successive. Elle est simultanée quand une personne légalement unie à une autre peut entretenir des relations avec une autre alors que l'union précédente n'est pas encore dissoute. Néanmoins, la polygamie simultanée est relativement peu répandue au Burundi si nous prenons la référence à la position de GHISLAIN, qui l'affirme en ces termes.

> ***« Cette forme de polygamie est relativement peu répandue au Burundi. En outre, c'est la petite polygamie qui s'y trouve : c'est rare qu'un homme a plus de deux ou trois femmes ».***[11]

Après avoir défini et fait la déduction du concept polygamie, nous pouvons faire une distinction entre la polygame et certaines autres pratiques comme l'adultère et le concubinage.

[8] *PANOFF, M.et PERRIN, M., Dictionnaire de l'ethnologie,* Paris, Payot, 1973, P. 3
[9] ROBERT. P, *Dictionnaire Alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 2002, P.2002
[10] *BIGANGARA, J.B, Pour une anthropologie du mariage traditionnelle au Burundi, expression et valeurs africaines burundaise,* Bujumbura, Presse Lavigerie, 1986.
[11] *GHISLAIN, J.,Fécondité au Burundi*, cité par BIGANGARA, J.B,*Op. Cit.*P.14.

I.1.1.1. Distinction des concepts polygamie, adultère et concubinage.

I.1.1.1.1. La polygamie et l'adultère

> « ***L'article 362 du Code pénal burundais définit l'adultère comme étant l'union d'une personne mariée légalement autre que son conjoint*** ».[12]

Sur ce sujet d'adultère, Jésus Christ, dans la Sainte Bible nous dit ce qui suit :

> « ***Aussi, je vous déclare que celui qui divorce et se marie commet un adultère, sauf en cas d'infidélité*** ».[13]

Nous constatons que divorcer pour se marier avec une autre femme ou le simple rapprochement fait par une personne mariée avec une autre personne constitue l'infraction d'adultère.

Cependant, l'infraction de polygamie est consommée quand le concerné se marie en se conformant aux conditions de fond et de forme requises pour la célébration de mariage régulier alors que son premier mariage reste valable. Les deux infractions sont « instantanées »[14]comme le soulignent STEFANI et LAVASSEUR.

Il est vrai également que dans les deux cas il faut, pour qu'il y ait infraction, l'existence d'un mariage régulier. Pour l'adultère, un contact charnel ou divorcer dans le but de se marier avec une femme suffit. Alors que, pour la polygamie, il est nécessaire qu'il y ait une célébration d'un autre mariage, peu importe, le contact charnel ait lieu ou non. Cela nous conduit à distinguer la polygamie du concubinage.

I.1.1.1.2. La polygamie et le concubinage

La polygamie suppose un remariage contracté par une personne mariée. En cas de concubinage, il n'ya pas de mariage, mais « ***la continuité de relations charnelles entre mari et la concubine*** ».[15]

Le concubinage serait donc un délit d'habitude. Néanmoins, les deux manquements supposent que l'auteur soit engagé dans les liens d'un mariage non dissout.

[12]*Les nouvelles, Droits pénal.* T.III, 1981, *Les infractions*, P. 546, cité par NIZIGAMA Valerie, *Op. Cit.* P. 13
[13]Bible, *Matthieu*19 :9
[14]STEFANI(G) et LAVASSEUR (G),*Droit pénal général et procédure pénal*, Tome 1er , 2è Ed., Dallez, 1966, P.154
[15]*Les nouvelles, OP.cit.*, P.545

Précisons qu'au Burundi, selon l'article 367 du Code pénal de 1981 :

> ***«l'auteur du concubinage n'est poursuivi que s'il a entretenu son concubin dans la maison conjugale et seulement sur plainte de l'époux qui se prétend offensé*** ».[16]

Nous constatons que le concubinage est pris comme infraction si l'un des mariés porte plainte à la justice. Comme notre recherche a été opérée dans la plaine de la Rusizi, il est nécessaire de passer à la définition du concept « **plaine** ».

I.1.2. Concept de plaine

Bien de chercheurs ont défini le concept de plaine de différentes manières mais nous allons tenir en considération la définition du Grand Larousse et du dictionnaire général de la langue française.

Selon le dictionnaire Grand Larousse de la langue française :

> ***« La plaine est une vaste étendue de pays plat, à une altitude généralement voisine du niveau de la mer »***[17]

Quant au dictionnaire général de la langue française, il définit la plaine en ces termes :

> ***« La plaine (du latin : Plana neutre du Planus) grande étendue du pays uni ».***[18]

De deux définitions, la première est celle qui convient le mieux à notre travail parce que la plaine de RUSIZI est une étendue de terre, et a une altitude très basse. Les cultivateurs font l'agriculture grâce à l'irrigation ;

C'est la riziculture qui est privilégiée, car le riz leur apporte beaucoup de revenus. On y cultive également le manioc, les tomates, de différents légumes, le maïs, etc. Cette plaine se trouve dans la région naturelle de l'IMBO.

I.1.3 Concept de région

Beaucoup d'auteurs ont défini le concept « région »de différentes manières, pourtant , nous avons opté pour deux définitions, celle du dictionnaire Grand Larousse de la langue française et celle du Grand Larousse encyclopédique.

[16] *Idem*
[17] *Dictionnaire, Grand Larousse de la Langue Française*, T.5, 114-Paris VI^{è}, 1976, P.288
[18] *Dictionnaire général de la Langue Française*, Paris, P.1242

Selon le Grand Larousse :

> « ***Région (du latin région, direction, zone, territoire). Territoire d'une certaine étendue qui doit son unité à la similitude de ses caractères physiques (relief, climat, végétation, etc*** ».[19]

Quant au Grand Larousse encyclopédique, la région est précisée en ces mots :

> ***« Région (du latin region, regionis) territoire dont l'étendue est déterminée soit par une similitude du relief, du climat, soit par végétation ».***[20]

De ces deux définitions, nous déduisons que la région est comme une étendue ayant un caractère des similitudes d'un relief, du climat, etc, qui le distingue des autres parties du territoire. L'homme y vit, fonde sa famille, se multiplie. En ce qui nous concerne, la région de GIHANGA est rizicole. Elle est très fertile bien qu'elle ne soit pas peuplée depuis longtemps.

Enfin, quand l'homme fonde sa famille, il épouse une femme, car la solitude est l'ennemie de la personne humaine. La bible le précise bien en ces termes :

« ***Il n'est pas bon que l'homme soit seul*** ».[21]

Et l'homme est défini par le Dictionnaire Général de la langue française en ces termes :

> « ***Homme (du latin Hominen) l'être considéré au point de vue de son sexe, le male dans l'espèce humaine*** ».[22]

Ainsi, passons-nous à l'aperçu du mariage au Burundi afin de mieux comprendre la situation familiale.

[19] *Dictionnaire Grand Larousse de la langue française*, 17, rue du Montparnasse, 114-Paris VI 4è, 1977, P.4996
[20] *Dictionnaire Grand Larousse Encyclopédique*, T.9, Paris, 1964, P. 8420
[21] *BIBLE, Genèse*, 2 :18
[22] *Dictionnaire, Op. Cit.* P.1242

CHAP II. APERCU DU MARIAGE AU BURUNDI

II.1. Qu'est-ce que le mariage ?

Différents auteurs ont tenté de définir le mariage et parmi ces définitions, nous avons considéré celles qui nous semblent utiles pour notre recherche.

Ainsi, le mariage est « ***l'acte solennel par lequel un homme et une femme établissent entre eux une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par le Code civil (mariage civil) et par les lois, religieuses (mariage religieux) ; union ainsi établie ».***[23]

Selon SOHIER :

> « ***Le mariage est la combinaison de deux personnes de sexes différents créant entre elles une société de vie, de droit et devoirs réciproques, et d'un contrat entre partenaires rendant cette union opposable aux groupes lui assurant leur appui et légitimant les enfants».***[24]

De ce qui précède, nous pouvons dire sans ombre d'un doute que le mariage engendre une association définitive entre époux fondée sur l'amour et le désir d'une postérité.

Le mariage, au Burundi comme d'autres cultures a ses fins. Le jeune homme et la jeune femme ont des visées qu'ils poursuivent dans leur idéal de mariage. Le jeune homme recherche une femme qui le respecte et capable de mettre au monde.

De plus le mariage comporte alors un complexe de normes sociales sanctionnant les relations sexuelles et des normes juridiques liant les partenaires par un système d'obligations et de droit. Ceci nous mène à parler de types de mariage au Burundi.

II.2. Types de mariages

La vie d'une espèce est assurée par son renouvellement physique, il en est de l'espèce humaine comme de toute espèce animale. Pourtant, l'homme doté d'une intelligence se prépare avant de prendre la décision de s'engager dans le mariage.

[23] *Dictionnaire Grand Larousse Universel*, Paris, 1984. P.524

[24] *SOHIER, A, Traité élémentaire de Droit coutumier du Congo-Belge*, 2è Ed. Bruxelles, F. Larcier, S.a. 1954, P.158.

Au Burundi, nous pouvons distinguer trois types de mariage d'après leur mode de célébration : le mariage officiel, le mariage traditionnel et le mariage cohabitation (ugucîkiza).

II.2.1. Le mariage officiel

Le jeune homme demande la main d'une jeune fille avec qui il veut se marier. Les deux futurs mariés se donnent des cadeaux et s'entendent sur les moyens qu'ils utiliseront dans les différentes cérémonies précédant le mariage officiel. Ils pouvaient s'entendre sur le nombre d'invités pour chaque côté du ou de la fiancé(e), si le prétendant donnera tel ou tel autre cadeau à sa bien–aimée et à ses parents et vice versa, etc.

Dans ce type de mariage, les amants se conviennent de s'unir pour la vie. Les belles familles s'entendent sur la valeur de la dot à verser pour la fille, autre ment dit, le payement de la dot constitue une condition préalable à cette procédure selon la tradition. Enfin, les conjoints procèdent à une inscription au Tribunal devant les officiers de l'Etat-civil ce qui le distingue du mariage traditionnel.

II.2.2 Le mariage traditionnel

« **Ahó umutāma aboná yîcaye, uwukíri mutó ahabona bámushize ku rutúgu** » souligne l'adage rundi, ce qui se traduit littéralement « **Là où un vieux voit étant assis, un jeune y voit étant sur les épaules d'un autre** ».

Partant de cet adage rundi, le père du jeune homme avait tout le pouvoir de savoir si son fils avait atteint l'âge de se marier. De plus, par le biais de Nyamurānzi (un commissionnaire), il l'aidait à choisir sa future bru née dans une famille qui est courtoise et de l'ethnie voulue (Hutu ou Tutsi), et d'une famille respectueuse, riche. Tous ces critères étaient à valider dans le choix du gendre ou de la bru.

Une fois la famille demanderesse acceptée par la future belle famille, ils procédaient aux différentes étapes des cérémonies nuptiales: la prédot, la dot, le mariage,…

Le mariage traditionnel se faisait surtout avant la colonisation européenne qui a introduit le christianisme et l'administration basée sur des lois écrites.

Dans ce type de mariage, les conjoints ne s'inscrivaient ni dans l'Etat-civil, ni ne se faisaient bénir à l'Eglise. Cependant, le payement de la dot était la clé principale de ce mariage et de ce fait tout le monde le reconnaissait, mais à côté du mariage officiel et traditionnel certaines personnes font le mariage cohabitation.

II.2.3. Le mariage –cohabitation (Ugucîkiza)

Dans ce type de mariage, le jeune homme ne paie ni la dot, il ne se fait inscrire ni aux organes habilités (Etat-civil) ni à l'Eglise.

Les raisons de sa prédominance seraient multiples, certains pensent que la pauvreté des jeunes gens serait à la base de ce type de mariage.

Nous, nous avons constaté que la méconnaissance de la réglementation en matière de mariage et de son importance pour les mariés légitimes serait les raisons fondatrices de ce mariage.

La polygamie est reconnue par la coutume burundaise pour divers mobiles, mais elle est considérée comme un mariage-cohabitation.

NAHAYO Elias le souligne bien en ces termes :

> ***« Même si elle (la polygamie) est admise par la coutume pour des raisons diverses, elle fait partie du mariage, cohabitation ».***[25]

Ces trois types de mariage peuvent être classés en deux différentes formes de mariage coutumier.

II.3. Formes de mariage au Burundi

Nous constatons, au Burundi, deux formes de mariage coutumier. Nous pouvons citer la monogamie et la polygamie.

II.3.1. La monogamie

Les Burundais ont toujours apprécié la monogamie. De plus, c'est la forme de mariage qui soit la seule reconnue et admise par l'administration publique actuelle. L'appréciation de cette forme de mariage au Burundi avant le christianisme pourrait être expliquée par deux raisons.

La première raison serait une attitude naturelle de retrouver le meilleur épanouissement dans le mariage monogamique. La seconde proviendrait des dangers posés par la polygamie à la vie familiale.

A titre d'exemple, le fait de partager un même mari entre plusieurs femmes, c'est-à-dire entre coépouse et les malentendus qui sont à l'origine de la jalousie entre enfants nés des polygames. Tout cela provoque des dangers familiaux.

[25] ***NAHAYO (Elias),*** *Impact de la polygamie sur la vie familiale dans le Burundi Moderne : Enquête menée auprès des ménages des pêcheurs en commune NYANZA Lac*, U.B, 2012, P.15

Différents auteurs ont défini la polygamie, mais nous avons retenu celle de MUCCHIELLI,

> « ***On appelle monogamie, un mariage par identité ou similitudes des caractéristiques sociales familiales, psychologique des conjoints ».***[26]

Quant à BIGANGARA,

> ***« La monogamie est l'union matrimoniale durable d'un seul homme avec une seule femme suivant les exigences de la coutume en matière conjugale ».***[27]

Si nous essayons d'interpréter MUCCHIELLI, on se marie dans ce cas avec des personnes de la même classe sociale, de même milieu, de même éducation, de même religion, de mêmes habitudes, etc.

Cependant, ces facteurs ne peuvent en rien justifier la monogamie et sa préférence. Nous pouvons dire tout simplement que la monogamie favorise l'entente dans le foyer, l'harmonie entre les parents et même dans toute la société.

Pourtant, la polygamie est reconnue par la coutume burundaise comme étant aussi le moyen de répondre à certains problèmes familiaux de l'homme qui se marie à deux femmes. Cela nous pousse à approfondir le sujet de la polygamie.

II.3.2. La polygamie

L'homme et la femme entretiennent des formes de relations variées et la polygamie est l'une de ces formes.

Néanmoins, ce qu'on appelle vulgairement « **polygamie** » ne correspond, en réalité, au sens qu'on a sur ce point. Bien que le terme « **polygamie** » soit appliqué, en général, au mariage d'un homme avec plusieurs femmes (polygamie), il désigne en réalité, soit l'union de la femme avec plusieurs hommes (polyandrie), soit l'union de l'homme avec plusieurs femmes (la polygamie). Mais jusqu'à présent, la polyandrie n'est pas reconnue au Burundi.

Le sens que nous donnons au concept de polygamie renvoie à la polygamie (uguhárika en KIRUNDI), tandis que son institution inverse étant la polyandrie (uguhárikwa).

[26] *MUCCHIELLI, R.,Psychologie de la vie conjugale,* Paris, P.V.P, 3è Ed., 1980, partie lexique, P. 47
[27] *BIGANGARA, J.B., Op.Cit*, P. 139

Nous allons utiliser le terme de « polygamie » parce qu'il représente à la fois la polygynie et la polyandrie, c'est-à-dire que nous l'utilisons comme une union d'une personne (homme ou femme) avec plusieurs conjoints ou conjointes.

Notons que le mariage polygamique suit des règles et cérémonies du mariage monogamique, en ce qui concerne les fiançailles et les conclusions du mariage. Soulignons aussi que les deux formes de mariage (monogamie et polygamie) créent tout le système de parenté.

II.4. La parenté (ubucutí) au Burundi

Les relations de parenté et les usages qui les accompagnent obéissent à un ordre interne. C'est pour cela qu'on parle de système de parenté.

Au Burundi, ces systèmes sont de nature sociale et non biologique. Le plus souvent sont, dans une relation de parenté dans une communauté donnée, ceux qui se considèrent comme tels, que cela coïncide ou non avec la réalité biologique.

Pour trouver une solution aux problèmes qui se posent entre eux, les Burundais avaient mis un certain ordre dans leurs relations avec leurs semblables en classant : parents, frères, cousins, alliés.

Ainsi, les systèmes de parenté, les règles de mariage et de filiation forment un ensemble ordonné dont la fonction assure la permanence du groupe social, les relations conjugales et celles fondées sur l'alliance.

LEVI-STRAUS considère la parenté comme :

> ***« L'ensemble des relations sociales qui résultent de la consanguinité (réelle ou simplement affirmée) ou d'alliance par mariage ».***[28]

Il montre également l'importance de la parenté par l'anthropologie et dit ceci :

> ***« La parenté est à l'anthropologie ce que la logique est à la philosophie, et ce que l'étude du nu, est aux arts plastiques ».***[29]

Dans chaque société, il y a une interprétation culturelle donnée aux relations d'alliance, de consanguinité et une détermination de leurs usages dans les rapports sociaux.

[28] *LEVI-STRAUS., Eléments d'anthropologie sociale et culturelle,* 6è Ed., Bruxelles, Université de Bruxelles, 1998, P.94

[29] *Idem*

Herman, par le terme général « incutí », c'est-à-dire une parenté, en découvre trois principaux types qui, pour lui, constituent la parenté.

Il distingue alors :

- « **La parenté par filiation, regroupant toutes les personnes qui se reconnaissent descendre l'une et l'autre d'un ancêtre commun.**
- **La parenté par l'alliance matrimoniale regroupant toutes les personnes liées par des relations résultant du mariage, donc issues de femmes qui entrent dans le lignage ou des filles qui en sortent.**
- **La parenté fictive, regroupant des personnes qui ne sont originairement liées par aucun lien biologique, mais se considèrent comme des parents et se comportent comme tel** ».[30]

De ce qui précède, nous pouvons traduire les considérations suivantes :

- Le premier type de parenté par filiation correspondrait à « **Incutí z'ámaraso** », c'est-à-dire parenté de sang.
- Le second type de parenté par alliance correspondrait à « **incutí z'úbunywânyi (kwĭkebakó)** » c'est-à-dire la parenté qui n'est pas un consanguin.
- Le troisième type de parenté fictive correspondrait à « abakûnzi » c'est-à-dire les amis les plus intimes, amis dont les relations d'amitié ont duré très longtemps et continuent à exister et qui finissent par être considérées comme une parenté.

Signalons que ces trois types de parenté sont désignés au Burundi par les mêmes termes : lignage et clan.

Nous nous intéresserons au terme « famille » car notre thème porte sur la vie familiale et non la vie clanique ou lignagère. Cela nous permet de passer à la famille au Burundi.

II.5. La famille au Burundi

Le concept de famille est général. Sur ce concept, bien des spécialistes s'y sont penchés pour dégager sa structure et son organisation. Ce concept s'applique à diverses réalités.

De nombreux auteurs définissent « la famille » selon leur conception et leur spécialité. D'après le dictionnaire encyclopédique de la langue française,

[30] *HERMAN.,B., Approche szondienne d'une population burundaise*, Université Liège, Mém. 1980, P.40

> ***« la famille est un groupe de personnes entre lesquelles existe un lien de parenté ou moins étroit ».***[31]

Quant à SILLAMY, il définit la famille comme :

> ***« Un ensemble d'individus unis par les liens du mariage, du sang ou de l'adoption qui vivent ensemble sous un même toit ou s'ils sont séparés, qui se reconnaissent un foyer commun ».***[32]

A son tour, FLANDRIN, pour marquer la complexité du terme famille, définit la famille au sens large et au sens étroit.

Au sens large, la famille désigne :

> ***« L'ensemble des personnes liées entre elles par mariage ou filiation ou encore la succession des individus qui descendent les uns des autres, c'est-à-dire une lignée », une « race », une « dynastie » ».***[33]

Il ajoute qu'au sens étroit, la famille désigne :

> ***« Les personnes apparentées, vivant sous le même toit et le plus spécialement le père, la mère et les enfants ».***[34]

Nous pouvons dire que la famille est un groupe de personnes partageant la même habitation. Cette dernière caractéristique risque de compliquer les choses, car elle ne permet pas de tracer une ligne de démarcation entre le concept « famille » et celui de « ménage ».Il est nécessaire, pour éviter des équivoques, de faire une distinction entre famille et ménage.

II.5.1. Distinction entre famille et ménage

Le concept de ménage englobe plusieurs réalités significatives. Le plus souvent, il prend la place du concept famille pour désigner les mêmes réalités.

[31] *Dictionnaire Encyclopédique de la Langue Française*, VOL.II, Paris, Larousse, 1973, P. 4779
[32] *SILLAMY, N., Dictionnaire usuel de la psychologie*, Paris, Bordas, 1983, P. 27
[33] *FLANDRIN, J.L, Famille, Parenté, maison et sexualité dans l'ancienne société*, Paris, seuil, 1984, P.10
[34] *Idem*. P.41

BIROU appelle ménage :

> ***« Tant de personnes qui, sur le territoire national, réalisent des opérations économiques liées à une vie domestique commune ».***[35]

MATTHIEU, quant à lui, définit le ménage comme :

> ***« Une unité composée de personnes vivant dans un même logement avec un seul budget ».***[36]

Nous pouvons dire que le ménage représente un groupe de gens qui vivent dans une même maison et qui mettent ensemble une somme d'argent nécessaire pour vivre.

Soulignons que pour le ménage, il n'est pas question de personnes unies par des liens de sang ou de mariage, comme le cas de la famille, mais c'est surtout le fait de cohabiter ensemble dans le but de la survie. Cela nous amène à passer sur les types de famille.

II.5.2. Types de famille

Le concept famille, au Burundi, couvre un sens beaucoup plus large que dans la société de l'occident.

En effet, trois institutions – la famille -ménage, famille parentèle et la famille-clan ou lignée – sont à la base de la parenté.

II.5.2.1. La famille-ménage (nucléaire)

Chacun des membres, dans cette cellule de base, a des responsabilités vis-à-vis des autres membres du ménage. Il existe, cependant, une autre forme de famille, c'est la famille dite polygame qui se présente comme une unité en soi, dans le sens qu'elle comprend autant de résidences que les épouses tout comme la famille nucléaire occupent une résidence unique.

Chaque femme vit avec ses enfants et à son habitat, ses biens, sa propriété et ses revenus comme la famille monogamique.

La famille ménage ou nucléaire est une composante de la famille parentèle.

[35] *BIROU, A ., Vocabulaire pratique des sciences sociales*, Paris, Ed. Ouvrières, 1969, P.209
[36] *MATTHIEU, J.L,Initiation aux faits économiques et sociaux*, Paris, Nathan, 1972, P.52

II.5.2.2. La famille parentèle

Celle- ci se compose de plusieurs familles-ménages dont les membres (hommes et enfants) descendent d'un ancêtre commun, et sont groupés sous une autorité commune.

Généralement, cette famille ne dépasse pas six générations. La famille parentèle a un rôle de garantir les ménages, les organiser, les assister dans leurs besoins.

En bref, la famille parentèle doit permettre à chaque membre tout son épanouissement physique, moral et humain car chez l'africain, la solidarité est proverbiale :

> ***« C'est seulement en commun qu'il croit avoir la vie ; il ne possède sa vie, son être qu'en commun ».***[37]

C'est ainsi que ses membres se doivent assistance en tant que frères et sœurs. En effet, détaché de sa parenté, l'homme ne peut vivre, car vivre, c'est vivre avec, dans et parmi les siens. L'on comprend dès lors le rôle important que jouent les familles dans la conclusion des mariages :

> ***« Le mariage pour être valide, doit être non seulement consenti par les conjoints, mais aussi par les familles respectives ».***[38]

Ainsi, le mariage polygamique sera-t-il déclaré nul par les autorités civiles et ecclésiastiques, mais ne le sera pas aux yeux de la coutume parce que les familles y ont consenti.

En dehors des obligations bien définies par la coutume, l'individu reste maître de son temps, de ses biens et de sa liberté. Plusieurs familles-ménages ou nucléaires entretiennent des relations étroites parce que leurs membres savent, par transmission de bouche à l'oreille, qu'ils sont des descendants d'un ancêtre commun lointain ou proche d'où la famille-clan ou lignée.

[37] *MULAGO, V., Dans l'union vitale bantu chez les bantu, les Banyarwanda et la Barundi, face à l'unité vitale ecclésiale*, P. 292 .cité par *NATHOM, D., Dans un humanisme africain, valeurs et Pierres d'attente, Lumen vitae*, 1965, P.168

[38] *KABOGORA , (Espérance), Etudes des relations psychoaffectives entre les enfants issus de la polygamie*, U.B., 2005, P.22

II.5.2.3.La famille-clan ou lignée

KEUPPENS la définit comme :

> ***« Une société permanente, groupée sous une autorité commune à travers les générations ».***[40]

Cela fait dire à BANDIRA qui complète cette définition :

> ***« Le clan est l'ensemble de plusieurs familles parentèles, descendant d'une souche commune et très lointaine. En effet, l'ancêtre commun remonte si loin que le clan s'étendant sur de nombreuses générations se scinde parfois en plusieurs parentèles. De ce fait, le lien entre les membres devient la tâche, sans toutefois supprimer les interdits et les devoirs de solidarité entre les membres ».***[41]

Nous constatons que la famille-clan ou lignée se compose de personnes partagent un ancêtre commun qui a existé, il y a longtemps et que ces membres restent solidaires entre eux (les descendants).Ces gens, pour subsister, exercent différentes activités afin de produire des biens de consommation qui peuvent générer des revenus, la richesse de la société.

II. 6. La richesse en général au Burundi

Les Burundais vivent en grande partie de l'agriculture. L'économie burundaise est dominée par l'agriculture.

> ***« Le Burundi est un des pays les plus pauvres du monde. L'économie burundaise est dominée par le secteur agricole (les principaux produits d'exportation sont le café et le thé). (….) L'agriculture représente environ la moitié du PIB et la majorité de la population vit de l'agriculture vivrière ».***[42]

Nous constatons que les Burundais vivent de l'agriculture. L'économie est basée sur les produits d'exportation provenant de cette principale activité de la population burundaise.

Néanmoins, il y a le commerce des denrées alimentaires, produits industriels, etc.

Les habitants de la commune de GIHANGA sont, en grande majorité, des riziculteurs et ils cultivent aussi des légumes comme des tomates, des poivrons… tout cela leur apporte des revenus. Nous ne pouvons pas oublier des palmiers à huile et le coton. Il est, de ce fait, important de parler des activités génératrices des revenus à GIHANGA.

[40]KEUPPENS, J.,*Principes des Droits coutumiers*, Burasira, 1964

[41] BANDIRA, B., *L'évolution de la polygamie sous l'administration belge au Burundi,* (1931-1960), Louvain, 1971, P.20

[42]*Eeas.europa.eu/../index-fr.htm.*2juillet 2016

II.6.1. Les activités génératrices de revenus à GIHANGA

II.6.1.1 L'élevage

A GIHANGA, il y a beaucoup d'éleveurs, car depuis longtemps, ils venaient de loin pour faire la transhumance dans cette région de la plaine de la RUSIZI. Grâce à l'abondance des pâturages, la plupart des pasteurs y restaient longtemps.

GIHANGA est l'une des communes de la province de BUBANZA ayant un grand nombre de bovins. Selon la DPAE de BUBANZA, la commune de GIHANGA compte 80% du cheptel de toute la province [42].

Cette activité pastorale leur apporte un revenu important parce que la vache produit du lait, de la bouse pour la fumure, de la viande, etc.

Comme est un milieu agro-pastoral, les éleveurs en tirent beaucoup de profits. Les vaches, les chèvres et moutons y sont élevés aussi, mais ils ne sont pas nombreux, de même que les volailles (poules et pigeons).

Le revenu de l'élevage est alors constitué par les recettes de vente du lait essentiellement et des œufs éventuellement. Nous avons trouvé que, pour les éleveurs, la production laitière vendue varie entre 10 à 15 litres par jour, mais avec la multiplication de race frisonne la production s 'améliore davantage. La quantité des œufs vendus est, quant à elle, difficile à estimer. L'élevage est compatible avec l'agriculture, car il donne du fumier…aident a pratiquer une meilleure agriculture.

II.6.1.2 L'agriculture

La polyculture est entendue comme l'exploitation d'une diversité de cultures. Dans la commune de GIHANGA, la S.R.D.I chargée de l'encadrement de la population a conçu cette polyculture comme l'ensemble des cultures vivrières destinées à l'autosubsistance par opposition à la riziculture exploitée essentiellement pour le marché.

Pourtant, cette polyculture n'échappe pas pour autant à la commercialisation. En effet, la société traditionnelle caractérisée par l'auto consommation n'est plus de mise à l'époque actuelle. Nous vivons plutôt dans une société dominée par les échanges.

[42] D.P.A.E Bubanza, *Rapport annuel* 2015, P41

Ainsi, n'est-il pas rare qu'une bonne partie de cette production agricole soit vendue au marché pour avoir de l'argent nécessaire à l'achat d'autres produits non disponible aux ménages.

Le coton exploité par certains ménages fera partie de cette catégorie même s'il s'agit d'une culture d'exportation à cause de sa faible représentation.

Le revenu de la polyculture est donc la somme des revenus de différentes spécialisations, à savoir : le haricot et le niébé **(inkôré)** pour les légumineuses, le maïs et le sorgho pour les céréales, le manioc et la patate douce pour les tubercules et le coton et l'arachide pour les oléagineux.

Nous notons que les récoltes se font en deux saisons culturales (saison pluvieuse et saison sèche période pendant lesquelles on fait l'irrigation des champs).Ils peuvent tirer des revenus à partir d'autres activités non agricoles ou pastorales.

II.6.1.3. Le revenu non agricole

Le revenu non agricole est formé par la rémunération des activités de commerce, emploi salarié régulier ou saisonnier, etc. autre que celui provenant de l'agriculture et de l'élevage. BIGIRIMANA Espérance le définit en ces termes :

> ***«Le revenu non agricole est le revenu qui n'est issu ni de l'agriculture ni de l'élevage. Il s'agit des activités généralement secondaires aux activités agricoles exercées en temps libre et en dehors de l'exploitation ».***[43]

Le revenu dont il est question est formé par la rémunération des activités telles que le commerce, l'emploi salarié régulier ou saisonnier, l'artisanat et les services divers.

Le revenu commercial porte surtout sur la vente de bière de banane (rugŏmbo, Isōngo) ou de la brasserie et quelques articles de boutique.

En outre, le revenu salarial peut être régulier si le ménage a accès à un emploi régulier. C'est notamment le cas des veilleurs et des maçons employés à la SRDI dans les plantations de canne à sucre chez NAOUM et les fonctionnaires de l'Etat.

Il peut aussi être saisonnier lorsque les membres du ménage exercent occasionnellement un travail agricole ou non en dehors de l'exploitation.

[43]BIGIRIMANA, E., *Analyse des revenus des ménages ruraux à travers les communes Mukike et Giheta*, U.B, F.S.E.A, 1991., P.39

Le revenu artisanal résulte de la vente des articles produits par l'artisanat. Ces produits sont souvent les paniers, les chapeaux, les corbeilles, les nattes, etc.

Il comprend aussi le revenu de certains métiers (menuiserie, maçonnerie, etc.)

Le revenu des services est quant à lui constitué par la rémunération des services rendus tels que la réparation des postes radios, des vélos, motos, téléphones mobiles ou fixes, des automobiles et le transport par taxi-vélos, taxi-motos ou voitures, etc.

Ces revenus tirés de ces activités participent dans l'économie comme étant des indicateurs du développement (I.D) ou déterminants socio-économiques.

II.6.2. Déterminants socio-économiques.

Les spécialistes en économie ont élaboré des indicateurs de développement pour mieux distinguer les pays pauvres des pays riches. Le W.D.I le souligne bien en ces termes :

> ***« Les indicateurs de développement pouvant justifier et servir de base en expliquant les indicateurs de développement surtout en milieux ruraux sont mis en quatre catégories et chaque catégorie comporte six indicateurs. Il s'agit de l'I.P.I. de H.D., de l'E.D.I. et V.' comme catégories et les six indicateurs pour chaque catégorie ».***[44]

Notons que l'I.P.I est constitué par le voice and Accountability (par la traduction voix (expression) et responsabilité) la stabilité politique, l'absence de violence, le contrôle de la corruption, etc.

Et puis vient le H.D constitué par le bien-être, la scolarité, la santé, lutte contre la pollution, la malnutrition et niveau d'alphabétisation des adultes.

Ensuite l'E.D.I comportant l'espérance de vie, la population active, les investissements étrangers et l'utilisation de l'internet.

En fin, le V.' qui rassemble l'égalité du genre, la baisse de la mortalité des enfants moins de cinq ans, la scolarité des filles, l'éducation pour tous (l'accès de tous aux soins de santé, l'accès à l'eau potable et le niveau d'alphabétisation des filles).

[44] *Notes du cours de sociologie du développement rural*, U.B., FLSH/LLAF 1re licence, A/A., 2011-2012 ; P.7

Nous pouvons constater que les déterminants socio-économiques indiquent le degré de vie qu'a une société donnée dans un milieu donné. Or, à GIHANGA, en particulier, les gens sont très en arrière si nous considérons tous ces indicateurs économiques et au Burundi en général. Il y a toujours des violences, le banditisme, le taux faible de scolarité d'enfants et d'adultes, l'ivresse…

Ainsi tient compte la sociologie de développement des éléments indicateurs et ne considère-t-il pas le développement de l'être humain à part, mais un ensemble de gens dans son milieu de vie. Le W.D.D. le précise bien en ces mots:

> ***« Le développement global humain devrait respecter ces indicateurs dans sa société. Ces indicateurs sont exprimés en termes de pourcentage. Il ne tient pas compte de l'individu d'une société, mais plutôt d'un ensemble de gens, une collectivité, une communauté, et d'une société donnée en ses politiques, son économie, sa culture, ses croyances… »***[45]

Nous pouvons dire que ces indicateurs touchent toutes les couches d'une société : les enfants, les vulnérables, les femmes, les hommes … et toutes les couches de la vie socioéconomique, sociopolitique. Alors, tout cela nous amène à aborder la deuxième partie de méthodologie anthropologique afin de présenter et analyser les résultats d'enquête.

[45] Idem, *Op.Cit* ,p.11

CHAPITRE III. METHODES ANTHROPOLOGIQUES ET PRESENTATION DE LA POPULATION D'ENQUETE

Le sujet des causes de la polygamie dans la plaine de la Rusizi que nous sommes appelé à traiter est très complexe.

Pour arriver à des résultats fiables et atteindre nos objectifs, il nous a semblé convenable de choisir des techniques et méthodes qui peuvent nous aider à bien mener notre travail de recherche.

III.1. Technique et méthode de recherche

III.1.1. Technique d'échantillonnage

Nous sommes passé d'abord par les autorités administratives locales et celles-ci nous ont servis en nous indiquant les informateurs fiables selon les critères préétablis. Nous sommes ensuite passé des agents de justice, des agents médicaux pour qu'ils nous renseignent sur l'impact de la polygamie.

Nous sommes parti de la suggestion selon laquelle il faut :

> ***«partir d'un échantillon comportant un membre restreint de personnes avec lesquelles les premières se déclarent en relation et ainsi de suite jusqu'à ce que l'échantillon soit complet ».***[46]

Cette technique d'enquête par échantillonnage est soutenue par l'affirmation de KRECH, D. et CRUTCHFIED qui montre l'importance de cette technique :

> ***« ...contrairement à ce qu'on croit habituellement, la statistique établit que les échantillons relativement réduits peuvent comporter une très grande précision ».***[47]

L'échantillonnage nous a permis de recueillir des informations sincères et fiables parce qu'elles nous ont été fournies par des polygames (hommes et femmes), leurs enfants et leurs voisins.

[46] JAVEAU, C., *L'enquête par questionnaire, Bruxelles*, Ed. Université de Bruxelles., 1982, P.5
[47] KRECH,D. et CRUTCHFIED, *Théorie et problèmes de psychologie sociale* ; Paris, P.U.F, 1952, P11

III.1.2. L'instrument d'enquête : questionnaire d'entretien et interview

Après avoir remarqué que l'observation scientifique ne pouvait suffire à elle seule pour aboutir à des résultats escomptés, nous avons eu recours à l'entretien comme le définissent GORDON et PETRY :

> ***« L'entretien est un moyen par lequel le chercheur tente d'obtenir des informations qui ne se trouvent nulle part ailleurs auprès des personnes ayant été le plus souvent témoins ou acteurs d'événements sur lesquels porte la richesse »***.[48]

Chacune des personnes enquêtées était capable de fournir des informations. L'entretien a permis à nos enquêtés à s'exprimer avec spontanéité sur leurs sentiments, leurs désirs et leurs expériences.

A notre égard, l'entretien nous a permis aussi d'être plus proche de la vie de nos enquêtés et de comprendre le contexte dans lequel la polygamie est pratiquée.

Dans l'objectif de nous faire entendre avec nos enquêtés, nous avons utilisé un guide d'entretien en Kirundi avec des questions semi-ouvertes pour qu'ils donnent des réponses bien structurées en toute liberté.

Enfin, en vue d'obtenir tous les propos, nous avons utilisé un magnétophone, celui-ci nous a permis d'enregistrer dans les moindres détails de toutes les interventions que nous transcrivons sur papier pour leur exploitation.

Sur ce point, nous pouvons répéter la pensée de KAES ET ANZIEU selon laquelle :

> ***«L'enregistrement trouve sa justification dans le stockage en vue de l'élaboration, à court terme, des informations pertinentes du point de vue de l'aide qu'elle apporte au travail d'analyse et d'interprétation ».***[49]

Pour bien mener notre travail, nous avons opté pour présenter la zone et la population d'enquête.

[48]GORDAN, M. et PETRY., F.*Guide d'élaboration d'un projet de recherche en science sociale*, Bruxelles, Deboeck, 2000,P.91.

[49]KAES, R.et ANZIEU, D.,*Chronique d'un groupe*, Paris, Dunod, 1976, P.4

III.2. Présentation de la zone et population d'enquête

III.2.1. Situation géographique de la commune GIHANGA

La commune de GIHANGA est l'une des cinq communes composant la province de BUBANZA. Elle est située à l'Ouest du Burundi à la frontière burundo-congolaise. Toute son étendue se situe dans la plaine de la Rusizi et dans la Plaine de l'Imbo.

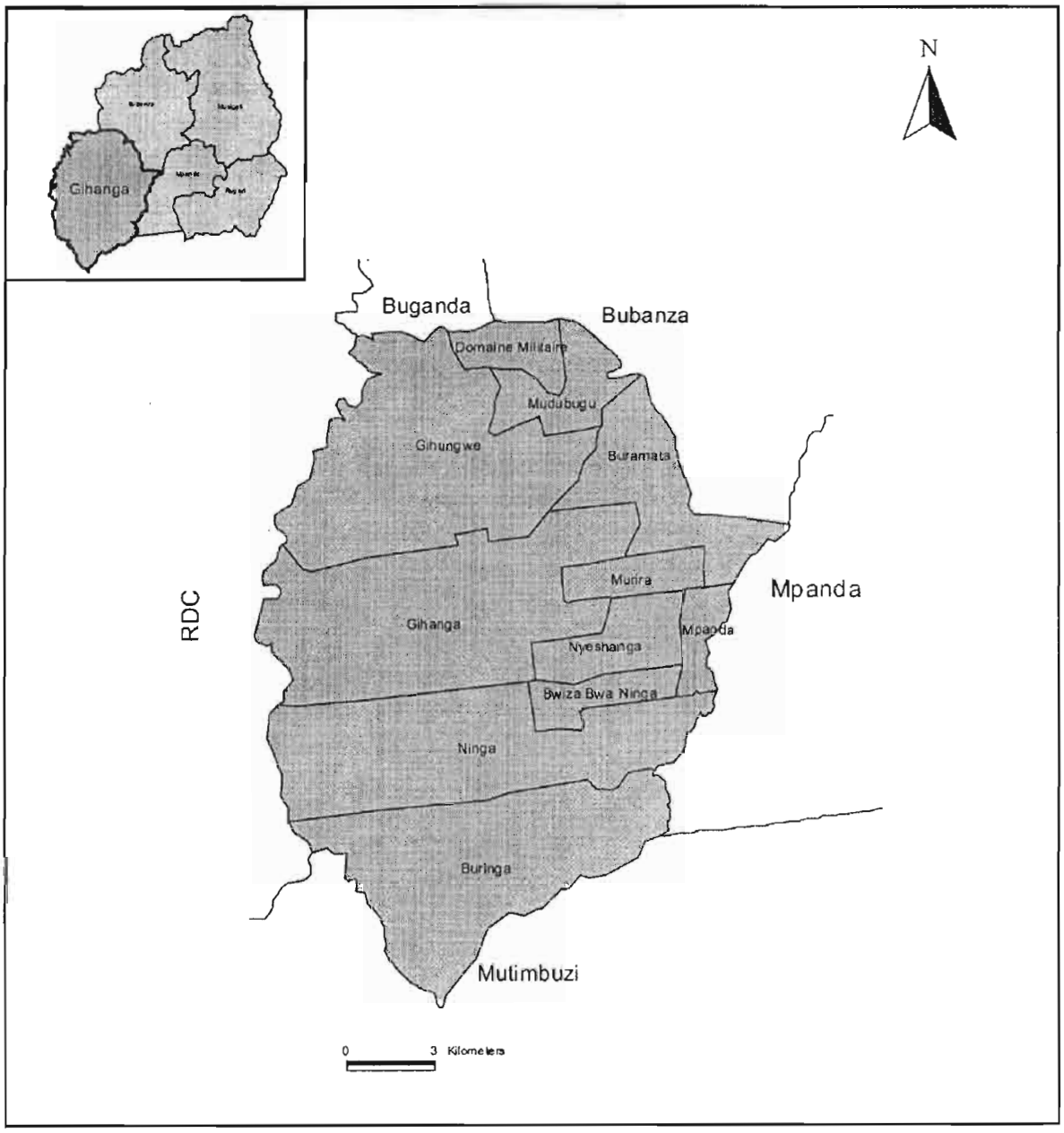
Elle est limitée par :

- La Commune Mpanda à l'Est
- La Commune Bubanza au Nord
- La Commune Mutimbuzi de Bujumbura au Sud
- La Commune Rugazi au Sud-Est
- La Commune Buganda de la Province Cibitoke au Nord –Ouest
- La R.D.C à l'Ouest sur la frontière naturelle qu'est la rivière Rusizi

Elle comporte six villages dans lesquels les gens se regroupent. Il s'agit du V.n° 1: Buramata, du V.n°2: Murira, V.n°3: Nyeshanga, V.n°4 : Ninga, V.n°5: Mpanda et V.n°6: Bwiza bwa Ninga.

Nous pouvons montrer cette situation géographique de la commune Gihanga par la carte du découpage administratif.

Carte 1 : Découpage administratif de la commune Gihanga



Source : Internet, monographie de la commune de Gihanga,octobre2016

III.2.2. La population d'enquête.

Notre enquête était menée auprès des hommes polygames et des hommes monogames, les femmes polygames divorcées, les femmes polygames et leurs enfants.

RONGERE définit la population d'enquête comme étant :

« Le nombre total des « unités » d'« individus » qui peuvent entrer dans le champs de l'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon ». [50]

Il est vrai que notre population d'enquête portait sur les hommes polygames, leurs femmes et leurs enfants, pourtant, nous avons pu interroger 24 hommes dont 20 polygames, car ce sont eux qui la pratiquent, 20 femmes dont 13 femmes polygames, car elles subissent les conséquences de la polygamie, 4 divorcées qui étaient polygames parce que celles-ci ont vécu la situation polygamique et 3 femmes monogames qui observent de près ce que vive les familles polygames et enfin 10 enfants, parmi eux, 6 filles et 4 garçons tous issus de la polygamie.

L'opération de choisir 54 personnes parmi d'autres est une opération voulue et préétablie bien avant l' enquête sur terrain. On ne pouvait pas prétendre enquêter tous les polygames, toutes les femmes polygames et tous les enfants des polygames et compter aboutir aux résultats significatifs.

Quoique nous ayons choisi 54 personnes seulement, il est important de souligner que les villages de la commune de GIHANGA constituent les zones de surpeuplement comme nous le constatons dans ce tableau de l'évolution démographique ci-après.

[50]RONGERE, P.,*Méthodes des sciences sociales* ; Paris Dalloz, 1971, P.56

Tableau de l'évolution démographique de Gihanga.

collines	Ménages ordinaires	Effectifs masculins	Effectifs féminins	Population totale	Taille moyenne ménage	Rapport de masculinité
Gihanga	10.929	26.882	26.340	53.222	4 ,9	102,1
Buramata V1	527	1298	1309	2607	4,9	99,2
Buringa	864	2250	1536	3786	4,4	146,5
Bwiza bwa Ninga V6	432	964	946	1910	5,5	101,9
Gihanga	1770	5037	4733	9770	5,5	106,4
Gihungwe	554	1140	1288	2428	5,5	106,4
Kagwema	492	1016	1073	2428	4,4	88,5
Kizina	671	1414	1519	2089	4,2	94,7
Mpanda V5	716	1610	1556	2933	4,4	93,1
Murira V2	841	1946	2100	3166	4,5	103,5
Ndava Busongo	739	1946	1569	2944	4,0	92,7
Ninga V4	969	2478	2361	4839	5,0	105,0
NyeshangaV3	894	2088	2064	4152	4,6	101,2
Rugunga	1001	3104	3249	6353	6,3	95,5
Rumotomoto	441	956	1030	1989	4,5	93,1
Ménages collectifs	18	203	7	210	11,7	2900,0

Source, ISTEEBU, *Recensement Général de la population et de l'habitat* .,Bujumbura, 2009.P.42

III.3. Déroulement de l'enquête sur terrain.

Après avoir choisi notre population et délimité notre zone d'enquête, nous avons effectué l'enquête sur terrain dans le but de recueillir le maximum d'informations comme l'affirme MUCCHIERLLI en ces termes :

> ***« Le terme d'enquête doit être pris au sens de recherche d'informations ou de quête d'informations. Cette recherche doit être méthodique »***[51]

[51]MUCCHIELLI, R., *Le Questionnaire dans l'Enquête Psycho -sociale*, Paris, Librairies Techniques Sociales, 1970. P.5

Sur terrain notre enquête s'est effectuée en deux phases complémentaires à savoir : la pré-enquête et l'enquête proprement dite.

III .3.1. La pré-enquête

Elle consiste en une connaissance du terrain de recherche et nous a, en premier lieu, permis de nous débarrasser de nos prénotions sur le sujet de recherche.

Elle nous a, en deuxième lieu, permis de nous familiariser avec les variations linguistiques du milieu d'enquête et l'adaptation aux conditions climatiques (un soleil accablant). Cela nous a joué, enfin, un rôle de facilitation dans nos entretiens pendant la phase de l'enquête proprement dite.

III. 3.2.L'enquête proprement dite

Après avoir effectué les visites sur les différentes zones d'enquêtes nous sommes passé à l'enquête proprement-dite.

Nous avons rencontré cinquante-quatre informateurs de sexes différents, d'âges compris entre quatorze et soixante-quinze ans composés des mariés monogamiques ou polygamiques et des non-mariés.

Nous n'avons ménagé aucun effort afin que les femmes coépouses d'un même mari ne soient pas interrogées l'une en présence de l'autre. De même, les hommes polygames chacun était seul. Tout cela; nous le faisions dans le but de cueillir des informations dans une bonne ambiance permettant aux enquêtés à s'exprimer librement.

Nous avons aussi veillé jusqu'à ce que les gens déjà interviewés n'entrent pas en contact avec les non encore interviewés pour éviter des influences dans les réponses ultérieures.

Par ailleurs, nous avons remarqué que nos informateurs s'assuraient de la non-assistance d'autres personnes lors des entretiens, et si jamais quelqu'un arrivait, notre enquêté s'arrêtait automatiquement de parler.

C'est pour cette raison que certains de nos enquêtés choisissaient de nous tenir à l'écart, à un endroit sûr.

A chaque entretien, nous débutions par notre présentation et mettions à l'aise et en confiance les personnes que nous prétendions interroger et interviewer, et nous leur expliquions le but de l'entretien. Il était possible de poser d'autres questions pour que nous ayons le maximum d'informations.

L'ordre des questions élaborées n'importait pas beaucoup pendant chaque interrogatoire, parce que nous laissions l'informateur (trice) s'exprimer aisément, mais dès fois, nous le ou la mettions sur les rails. Après avoir recueilli les données. Nous pouvons passer à leur dépouillement.

III. 4. Dépouillement des données

Puisque nos entretiens étaient enregistrés sur un support qui est la carte mémoire, nous avons dû commercer par leur transcription. Nous les avons ensuite regroupés suivant le genre de questions et les avons analysés à l'aide des méthodes d'analyse qualitative et quantitative des résultants.

Les informations libérées (livrées) par nos enquêtés ont été analysées suivant l'approche qualitative, car selon OSSIPOW :

> « ***L'analyse du discours est (...) qualitative en ce sens que les différences des sens peuvent être affirmées de manière multiple et non statistique*** »[52]

Nous ne prétendions pas généraliser nos résultants à toute la population du monde, mais à l'ensemble de la population d'enquête. Nos conclusions nous ont permis de mettre en exergue l'idée que se fait un groupe d'individus (les hommes, les femmes et enfants) de la problématique de la polygamie.

Dans la même voie, **NOVELLI** précise bien que la recherche qualitative :

> ***« (...) est réalisée avec de petits groupes de personnes qui ne sont pas choisies sur base de probabilité. On ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives ou à généraliser les résultats à la population dans son ensemble »***[53].

Ainsi notre étude a-t-elle visé plutôt l'interprétation anthropologique des propos que nous avons recueillis à un moment donné de la vie du groupe.

En effet, notre étude est qualitative en ce sens que les causes et les conséquences de la polygamie déclarées par nos informateurs n'étaient valables dans tout le pays.

Elles sont quantitatives car les données ont été recueillies en quantité suffisante grâce à l'entretien direct avec un appareil enregistreur pour enregistrer les moindres détails. Cela nous permet de passer à la présentation et analyse interprétative des résultats des données recueillies sur terrain.

[52]OSSIPOW, W., *L'analyse de l'idéologie*, Paris, Ed. Galilée, 1983, P.312
[53]NOVELLI, N.-P., *Op. Cit.* P.40

CHAPITRE IV. PRESENTATION ET ANALYSE INTERPRETATIVE DES RESULTATS

IV. 1. Présentation des résultats d'enquête

Notre enquête sur terrain consistait à cueillir des données, pourtant la cueillette avait été souvent frappée par le principe de **«saturation des données »** Comme le définit **MUCCHIELLI** en ces termes en validant la méthode qualitative :

> ***« la saturation qui apparaît au bout d'un certain temps dans la recherche qualitative, lorsque les données que l'on recueille ne sont plus nouvelles. Tous les efforts de collecte d'informations sont donc rendus inutiles. Ce que l'on récolte alors rentrant dans des cadres déjà connus. On peut arrêter alors la recherche »***[54].

En évitant cette saturation des données, nous avons fait des enquêtes dans des ménages ciblés surtout auprès des ménages qui ont vécu ou qui vivent encore la polygamie.

Notre entretien se faisait avec des maris polygamiques, car ils sont supposés mieux placés à connaître les causes et les effets de la polygamie « **Ibirémēreye bimenya uwuvyîkoreye** » Ce qui se traduit littéralement : **«la charge lourde se reconnaît par celui qui la porte».**

Nous avons aussi approché quelques personnes s'intéressant à la polygamie telles que les femmes divorcées et les veuves de la polygamie.

L'entretien nous a permis de catégoriser les informateurs en les regroupant selon les réponses ce qui a facilité l'analyse et l'interprétation des informations recueillies.

Avant qu'on aborde l'analyse interprétative des résultats de notre enquête, nous présentons, en premier lieu, les opinions convergentes fournies par nos enquêtés dans des tableaux et suivant le genre de question et la catégorie des informations.

Pour faciliter la lecture des résultats, nous présentons quelques cas de réponses données par nos enquêtés, car nous avons interrogés 54 personnes. Pour cela, nous avons jugé bon, comme convenu avec nos informateurs, de mentionner les initiales de leurs noms et prénoms pour qu'ils restent dans l'anonymat. Ces cas sont celui de R.S, un homme polygame, de M.J, une jeune polygame femme de 23ans, de B.A, une femme de 37ans polygame mais qui a déjà divorcé, de N.O, une fille d'un polygame âgée 16ans et celui de I.R, un homme de quarante ans.

[54]MUCCHIELLI, R., *Les Méthodes qualitatives*, Paris, P.U.F., 1991, P. 114

1. Cas R.S.

R.S est un homme polygame âgé de 62ans d'un air épuisé ayant deux femmes et 16 enfants .Lors de notre entretien avec cet homme, nous a déclaré que la polygamie est une réalité dans son village. Il nous l'a révélé ainsi :

«Ēgó,uguhárika kuragwīriye na jêwé ndi Ngirwábiri.mugábo mu muryāngo ntā wŭndi arahárika».

Ce qui signifie :

«Oui, la polygamie est fréquente. Pourtant,dans la famille il n'ya aucun autre polygame».

R.S s'est remarié à une deuxième femme 3 ans après le mariage avec la première femme qui ne respectait pas. Il nous a dit ceci :

«Icăntēye guhárika,twări tumaranye imyāka itatu twûbatse ntiyanyúmvira.Mberé akaba yári imborérwa antâhirakó mu gicúgu.Yámará,kubêra twări twârānditswe nĭzaniye uwŭndi,wé sinamwîrukanye».

Ce qui veut dire **:**

«Ce qui m'a poussé à me marier à une deuxième femme, pendant 3ans après le mariage elle ne respectait pas mes conseils. De plus, elle rentrait tard à minuit étant ivre. Mais, comme nous avions fait le mariage à l'Etat Civil, je me suis marié à une nouvelle femme, elle, je ne l'ai pas expulsée».

Concernant les effets de la polygamie sur la situation socio-économique, R.S se lamente d'avoir épousé deux femmes, car il observe toujours dans ce ménage des scènes de conflits entre ses enfants issus des coépouses ou entre la femme et les enfants de sa coépouse.Il nous le révèle en ces termes :

«Ndīcuza kubá mpáritse.Ubu,mu rugo hama induru hagati y'abana canke hagati y'abagore,nagira ngo ndavuga bose bakandaba nk'aho ntari nyene urugo.N'iwabo w'abagore ntibakintumira mu manza baranyanka».

Ce qui signifie :

«Je regrette d'être polygame. Dans mon rugo il ya toujours des mésententes entre mes enfants ou entre mes femmes, si j'ai à leur dire, tout le monde me regarde comme si je ne suis pas chef de famille. Même chez mes grands-parents (de deux femmes), personne ne m'invite dans sa fête, il me hait (ils ont une dent contre moi) ».

Au point de vue effets polygamiques, ce vieux polygames nous a affirmé qu'il a peur d'avoir été contaminé par le VIH/SIDA bien qu'il ne se soit pas fait dépister, car la première femme est soupçonnée d'être prostituée. Il n'a pas de moyen de moyens pour la ration pouvant satisfaire toute sa famille ce qui les pousse à gagner leur vie en abandonnant l'école pour aller exécuter des travaux rizicoles chez les voisins : le repiquage, la moisson du riz,...son premier fils a risqué de le tuer (tuer son père)suite au manque d'un pour-du-riz(ahó barimá umuceri)qu'il voulait s'approprier seul.

2.Cas M.J

M.J est une femme de 23 ans qui s'est mariée à 15ans avec un homme qui avait une femme qui mettait au monde des filles seulement. Pendant notre entretien avec cette jeune femme, elle nous a parlé des raisons de son mariage précoce à un homme marié et de mauvaises conditions dans lesquelles elle est. Elle s'exprime en ces termes :

«Ēgó,aho i Gihânga abagabo bĕnshi baraháritse.Harihó mu ryā BUSONGO uwufíse abagoré cúmi na bátatu.Jēwé natâye ishŭre ngéze mu mwâka wa káne kukó twări dukenye iwăcu.Ntitwărōnka ivyó turyá n'îvyó twāmbára.Kukó umugoré wā mbere yavyâra abakăbwa gusa aca arăntwāra,arikíko nănje maze kuvyâra abakŏbwa batatu kuva ahó nshikíye murí uru rugó ntā muhŭngundârōnka».

Ce qui signifie :

«Oui, ici à Gihanga beaucoup d'hommes sont des polygames. Il ya, à BUSONGO, un homme qui a 13femmes. Moi j'ai abandonné mes études en 4ème année primaire parce que nous étions pauvres, le manger et l'habillement étaient difficiles à avoir. La première de mon mari engendre des filles seulement et il m'a épousée pour qu'il ait des garçons, mais j'ai mis au monde 3filles moi aussi, depuis que je suis ici dans ce ménage, pas de garçons».

M.J nous a aussi dit qu'elle a beaucoup de problèmes parce que son mari veut l'expulser avec ses enfants (les 3 filles) et il ne lui donne pas la ration journalière. Elle le dit en ces termes :

«Ndafíse ingŏrane nyĭnshi kukó ntakinsumira ahŭbwoashāka kunyomora ngo ntāco maze.narîtuye ubutŭngane ngo batumé bânsabira ibirezo.Agahuzu nāmbára n'ūtwóndya ndabirōndera mw 'ītăsha.Gwâye cânké umwâna ntatuvûza yītahó ab'ŭmwe wā mbere.Iyô mba narí ndábishoboye nōmukûyehó tukamubura twëse».

Ce qui se traduit :

«J'ai beaucoup de problèmes, car il ne m'achète pas de quoi manger, il ne veut que m'expulser soi-disant que je n'ai pas de valeur. J'ai porté plainte à la justice pour qu'il me donne la pension alimentaire. Des habits et de quoi à manger, je les recherche en faisant "une tâche" (cultiver pour une autre afin d'avoir d'argent).Quant à moi ou mon enfant souffrons de la maladie, il ne nous paie pas les soins de santé, il s'occupe de ceux de la première femme. Si j'étais capable je le tuerais afin de le perdre nous tous».

3·Cas B·A

Agée de 37ans, B.A est une femme divorcée. Elle est d´apparence calme. Lors de notre visite dans son ménage, elle nous a accueilli chaleureusement et nous a raconté la cause de son divorce. Elle s'exprime en ces termes :

«Musânzānje ,ēgósinōkubēsha guhárika kurêze inó iwăcu.Năhukānye n'úmugabo wānje kubêra ubusâmbanyi bwîwé n'úkwônōna itûnga ry'úmuryāngo ».

Ce qui veut dire :

«Mon frère,oui,je ne peut pas te tromper la polygamie est monnaie courante ici chez nous .J´ai divorcé avec mon mari à cause de l´adultère qu´il commettait et du gaspillage des biens familiaux» .

Concernant l´éducation des enfants, B .A nous a affirmé qu'elle a pris la décision de divorcer avec son mari pour limiter les mauvaises conséquences qu'elle remarquait dans toute sa famille .Elle le dit en ces mots :

«Năhukānye bitumwe n'ûkó nabóna ingáruka nyĭnshi mbíku bâna twăvyāranye kukó ntitwăfashānya kubarerera hamwé.Umukŏbwa wā ,bere yacîkiye agífise imyâka cúmi n'ĭtāndatu.Sé ntā co yavúze, kukó udukŏbwa bagēndana bari mūnsi y'ŭwo mwâna wâcu.Umŭnsi umwé, bărahátswe kŭnkubitira mw'īsoko ngîye gusuma nca mbona nkwīye kwĭha agatêka n'âbâna bānje basigaye ».

Ce qui signifie :

«J'ai divorcé à cause de mauvaises conséquences qui s'observaient dans notre famille. Notre fille aînée s'est marie très tôt .Un jour, j'ai failli être battue par ses concubines ».

4 .Cas N.O

N.O est une fille de 16 ans qui nous a déclaré, lors notre entretien avec elle, la polygamie est une réalité dans son village. Elle nous a également parlé des causes et conséquences liées à cette pratique comme elle observe dans sa propre famille. Elle nous le révèle en ces termes :

> **«Egó,uguhárika ngăha kurihócāne.Mberé n'ábatwăre bó hāsí barimwo.Nk'úbukûnzi bw'índa bw'ábagabo cânké ngo babonwé ko bakoméye,bīfíse».**

Ce qui se traduit :

> **«Oui, la polygamie est beaucoup fréquente. Même certaines autorités à la base sont des polygames. Les raisons de la polygamie sont multiples, comme la gourmandise des maris ou le fait de vouloir se faire voir comme puissant, riche».**

Concernant les effets socio-économiques de la polygamie, N.O nous a révélé que son père ne connaît pas les biens que possède la mère de N.O. Elle le précise en ces termes : « Nos enfants, car nous ne les éduquons pas ensemble avec mon mari. Ma fille aînée a fait le mariage cohabitation à l'âge de seize ans.Son père n'a rien dit parce que ses partenaires sexuels sont des mineurs plus que notre fille aînée. Un jour, j'ai failli être battue au marché par ces filles prostituées quand j'étais allée acheter des vivres. C'est là où j'ai pris la décision de me valoriser avec mes enfants qui restaient à la maison ».

Elle le dit en ces termes :

> **«Dāwé ntāzí itûnga ryöse mama afisé.Arabimuhísha natwe akatubuza ngo ntituzôbivuge kukó nk'ámaherá ayanyegéza ahó twēbwé tūzí.N'îyó asumyé inyama papa ntabiménya,arya ubugari n'ímboga zisānzwé .Mbajije māwéigitúma abigirá uko anyishura ngo"UMUGABO NI UMWANA W'UWUNDI"».**

Ce qui signifie:

> **«Mon père ne connaît pas tous les biens que ma mère possède .Elle les lui cache et nous interdit de le lui dire, car c'est nous qui savons là où elle conserve cet argent .Si elle achète de la viande, mon père ne pourra pas le savoir, il ne mange que de la pâte et de simples légumes. Quand je demande à ma mère pourquoi elle fait cela, elle me répond qu'"UN HOMME EST UN ENFANT DE L'AUTRE" ».**

Pour ce qui est des relations entre les membres de la famille et l'entourage, N.O nous a affirmé qu'elles sont mauvaises. Elle le dit en ces mots :

> **«Bā dâtawăcu barânka dāwé kukó tubatēra ingŏrane.Nk'îyo tubuzé icó turyá duca tujá kubasēga.Bahora batubwira ngo papa aratúkīshije umuryāngo wâbo».**

Ce qui se traduit:

> **«Nos oncles paternels haïssent notre père, car nous leur constituons un problème. Quand nous n'avons pas de quoi mettre sous la dent, nous allons souvent quémander chez eux. Ils nous disent que notre papa est une honte dans leur famille».**

Au point de santé,N.O nous a dit que la troisième femme est délaissée ,il y a deux ans,et qu'elle commence à manifester des signes d'une personne qui a des troubles psychologiques(mentaux).Elle le déclare en ces termes :

> **«Muká dātáagirágatatu ,papa yamwâgirije ngo yamufatanye ibihúriko (imití) aca aramúta.Ubu,uwo mugoré ,haheze imyâka ibiri asigáye agênda arîvuganya mū nzira ,atôragura ivyó hāsí akabírya. N'ûmwâna mutó afisé apfa ahó amushizé ».**

Ce qui veut dire :

> **«La marâtre,la troisième femme,mon père l'a délaissée l'accusant de l'avoir surprise ayant des fétiches.Aujourd'hui,cette femme,il y a deux ans, fait des monologues en cours de route tout en ramassant n'importe quoi par terre et les mange.De plus,elle met son bébé n'importe où».**

5. I.R. Cas

I.R est un homme monogame de quarante ans. Lors de notre entretien avec lui, il nous a parlé des problèmes que rencontrent ses voisins polygames et tout l'entourage. I.R nous le raconte en ces mots :

> **«Egó,guhárika birihó ntibikinyegezwa.Aríko hari abacîgumije.Bitērwa n'amarōnko kukó iyó umugabo arōnsé amaheré y'úmuceri aca yîsāzūra.Hari n'aho umugore abonye bakenye ashobora guta umugabo wa mbere akinjira mu rundi rugo.Ivyo birakunda gushika aha iwacu,bipfuza kubaho batarushe. Nk 'akarorero ,uyu aba aho yatwaye umugore wa mutoyi wanje bari bavyaranye rimwe .Ntitucumvikana n'uwo mubanyi ».**

Ce qui signifie :

« Oui, la polygamie est une réalité, on ne peut oser le cacher. Souvent, la polygamie est causée par la possession de beaucoup d'argent surtout pendant la campagne-riz, certains hommes se rajeunissent. Quelquefois, une femme qui voit que chez eux (son ménage), ils sont pauvres peut laissr son mari et devenir coépouse dans le voisinage. Cela arrive ici souvent à des femmes qui veulent vivre sans peine. Par exemple, là-bas habite un voisin qui a épousé la femme de mon petit-frère ayant un enfant. Maintenant nous ne nous entendons pas avec ce voisin. »

Concernant les problèmes de la polygamie sur la santé humaine, notre interviewé I.R nous a révélé ses soupçons de la contamination du VIH /SIDA de certains membres de la famille voisine. Elle le dit en ces termes :

« Ingáruka z'úguhárika ntizōbura, kukó mbona murí iyi mĭnsi umugoré mukurú w'ŭwo yatwâye muramwānje

aja murí SWAA –BURUNDI.Nībaza ko yōbá yárānduye cā kīza».

Ce qui veut dire :

« De mauvaise conséquences ne peuvent pas manquer, car je vois dans ces jours la première femme de celui qui a épousé ma belle-sœur illégalement aller à la SWAA-BURUNDI.Je pense qu'elle aurait attrapé la pandémie ».

Apres avoir montré ces quelques cas de réponses parmi ceux des cinquante interviewés, nous allons présenter dans les des opinions convergentes.

Tableau 1 : Opinions fournies par les informateurs sur l'existence de la polygamie.

Question : Existe-t-il des cas de mariages polygamiques ?

Indicateurs	**catégories**	**N.Total**	**Répondants positifs**		**Répondants négatifs**		**Pas d'avis**	
			N	%	**N**	%	**N**	%
Ntāwōbihisha guhárika birihó mugábo hariho ingó zicīgúmije. « Personne ne peut oser cacher la polygamie, c'est une réalité, mais certains ménages restent fidèles ».	Hommes	24	22	91,6	0	0	2	8,3
Guhárika kwābâye umugēnzo, umugabo ahó kugwīza inká agwīza abagoré. « La polygamie est devenue une coutume, au lieu de multiplier les vaches, l'homme multiplie les femmes. »	Femmes	20	17	85	0	0	3	15
Biragwīriye cāne, aha mu bisagára dusāngiye bā papa gusa. « La polygamie est très fréquente, ici dans les villages, la majorité des enfants_frères, nous avons des pères communs seulement»	Enfants	10	7	70	0	0	3	30

Thème 1 : Les causes de la polygamie.

Question 1 : Quelles sont les causes de se marier à plusieurs femmes ?

Tableau 2 : La recherche du prestige du mari peut être la cause du mariage à plusieurs femmes

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondant	
Umugabo arashóbora kurongora abagoré babiri cânké barēngá kugira abāntu baboné ko arí umuntu akazé ashobora gutúnga abāntu bĕnshi. Biba kĕnshi mw'îyimbura ry'úmuceri. « La recherche du prestige peut pousser l'homme à épouser deux ou plusieurs femmes. Il arrive souvent pendant la moisson du riz ».	Hommes	24	22	91,6
	Femmes	20	18	90
	Enfants	10	9	90

Tableau 3 : Le mauvais caractère de la femme comme cause de la polygamie de son mari

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondant	
Ukutubáhwa n'úmugoré, urwângara birashóbora gutúma umugabo arôngora uwakabiri kugíra arōnké ubuhūngiro. **« Une femme de mauvais caractère peut pousser le mari à se chercher une autre femme comme refuge».**			N	%
	Hommes	24	21	87,5
	Femmes	20	12	60
	Enfants	10	2	20

Tableau 4 : La stérilité de la femme ou le fait de mettre au monde des enfants du même sexe surtout féminin

Indicateurs	catégorie	N. Total	N. répondant	
Uguhárika kurashóbora guterwa n'ubugūmba cânké kuvyâra igitsína kimwé cāne cāne abakŏbwa. « La polygamie peut être à l'origine de la stérilité ou de la mise au monde **des** enfants d'un seul sexe surtout le sexe féminin **».**			N	%
	Hommes	24	24	100
	Femmes	20	17	85
	Enfants	10	6	60

Tableau 5 : L'insatisfaction sexuelle du mari ou le vieillissement de sa première épouse

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	%
Guharika kurashobora kuva kubusambanyi bw'úmugabo atabumbwá n'úmugoré umwé cânké umugoré wā mbere ashâje. « Le mari sexuellement insatisfait ou sa première femme devenue vieille. Peut se lancer dans la polygamie ».	Hommes	24	11	45,8
	Femmes	20	12	60
	Enfants	10	4	40

Tableau 6 : Le mariage précoce de la fille peut être la cause de la polygamie chez son mari

Indicateurs	**Catégorie**	**N.Total**	**N.répondants**	
			N	%
Ukurōngor(w)a hatarâgera biratúma umugoré avyâye gatatu cânké karēngé abonwá ko arí mubí umugabo agaca yîzanira uwŭndi akirí mutó. « Se marier à l'âge d'adolescence peut pousser un mari après avoir engendré trois enfants ou plus, de se choisir une jeune fille, car la première vieillit vite ».	Hommes	24	19	79,1
	Femmes	20	15	75
	Enfants	10	8	80

Question 2. Quelles sont les causes de se marier à un homme marié à une (ou Plusieurs) femme (s) ?

Tableau 7 :L'effectif élevé des jeunes filles par rapport jeunes garçons

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	**%**
Ubwĭnshi bw'ábigeme burashóboragutúma baroōngorwa n'ábagabobubátse. « L'effectif élevé des filles par rapport aux garçons peut les pousser à se marier avec des hommes mariés».	Hommes	24	23	85,8
	Femmes	20	19	95
	Enfants	10	10	100

Tableau 8 : La pauvreté dans les familles

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
Ubukene bwo mu miryāngo abĭgeme barimwo buratúma bajá guhárikwa. " La pauvreté dans les familles où vivent les filles les pousse à devenir des coépouses".			N	%
	Hommes	24	22	91,6
	Femmes	20	16	80
	Enfants	10	8	80

Tableau 9 : Devenir veuve étant encore jeune (pour une jeune mariée)

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
			N	%
Ugupfâkara bakiri bató biratúma bajá ku bagabo bafisé abăndi bagoré. «Les femmes devenues veuves étant encore jeunes peut être la cause de se faire remarier avec les hommes mariés».	Hommes	24	23	95,8
	Femmes	20	15	75
	Enfants	10	8	80

Thème 2 : Les effets de la polygamie sur la situation socio-économique.

Question 1. Comment se présente la situation socio-économique :

a. Dans la famille polygame ?

Tableau 10 : Le gaspillage des biens familiaux

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	**%**
Isēsagurwa ry' îtûnga ry'úmuryāngo kubệra hagaburirwa bĕnshi. Ivyo bigatuma hâma uruhágarara. « Le gaspillage de la richesse familiale à cause de beaucoup de gens à nourrir. Cela produit toujours des mésententes» dans la famille ».	Hommes	24	22	91,6
	Femmes	20	18	90
	Enfants	10	9	90

Tableau 11 : Le vol de la richesse par les coépouses

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	**%**
Akĕnshi abagoré barîba ivyó mu rugó bakabijāna iwăbo kugíra baziganirize abo băvyāye. « Les femmes polygames volent la richesse familiale et l'emportent chez elles pour l'avenir de leurs enfants ».	Hommes	24	18	75
	Femmes	20	17	85
	Enfants	10	7	70

b. Dans l'entourage ?

Tableau 12 : Les conflits des polygames gênant les voisins

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
			N	%
Ababânyi bāma mu nduru z' ŭwo muryāngo uháritse bikabatesha icó bakorá bāma barabahanura.	Hommes	24	12	50
« Les voisins des polygames sont toujours dans les querelles et perdent leur temps de travail à les réconcilier ».	Femmes	20	17	85
	Enfants	10	6	60

C. Dans les familles d'origine des coépouses ?

Tableau 13 : Les mauvaises relations entre les familles d'origine des coépouses

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
			N	%
Umugoré ni inkĭngi y'úmuryango .imigenderanire Ikunda kuba mibi, barashóbora n'ukwagirizanya uburozi.	Hommes	24	20	83,3
	Femmes	20	18	90
«La femme est le pilier du ménage. Les relations entre les familles d'origine des coépouses sont souvent mauvaises, elles s'accusent de sorcellerie ».	Enfants	10	7	70

Thème 3 : Les effets (problèmes) de la polygamie sur la vie familiale.

Question 2 : Quels sont les effets (problèmes) de la polygamie :

a. Sur la vie de l'homme polygame ?

Tableau 14 : La perte de valeur d'úbushîngantăhe

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
			N	%
Umugabo aháritse ntā gacîro ahābwá kukó atabá agishobora gutûnganya ivyó urugó rwîwe. « Le polygame perd la valeur d'úbushîngantăhe, car il n'est pas capable d'assurer la responsabilité chez lui »	Hommes	24	18	75
	Femmes	20	19	95
	Enfants	10	9	90

b. Sur la vie des coépouses ?

Tableau 15 : La jalousie des coépouses peut entrainer la tuerie du mari

Indicateurs	Catégorie	N. Total	N. répondants	
			N	%
Kubêra isharí, umugoré w'intăbwa arashóbora kwîca umugabo ngo bamuburé böse cânké akamuha imikŭndanisha. « A cause de la jalousie, la femme délaissée peut chercher à éliminer son époux et se rendre elle-même veuve ou peut lui donner des médicaments traditionnels pour s'attirer la passion du mari ».	Hommes	24	23	95,8
	Femmes	20	20	100
	Enfants	10	9	90

C. Sur la vie et l'éducation des enfants issus des coépouses ?

Tableau 16 :L'abandon scolaire, le vagabondage sexuel et la malnutrition des enfants de la femme délaissée

Indicateurs	**Catégorie**	**N .Total**	**N .Répondants**	
			N	**%**
Abâna b'úmugoré w'întabwa barashóbora kwîcwa n'îndwâra zo gufungura nâbí kĭndi barahéba kwĭga. « Comme le père ne parvient pas à les nourrir, les enfants de la femme délaissée souffrent de malnutrition ». **-Iyó bisûmbuye baja mu buhŭmbu cânké bararōngor (w) a hatarâgera. Vyôngeye ivyó abavyêyi bagira nivyó nabó bigâna" Impfîzi y'intāma itendera nka sé".** «Quand ils deviennent adolescents, ils s'adonnent à la débauche ou se marient précocement. En plus, ce que leurs parents font c'est ce qu'ils imitent, comme cet adage le dit « Tel père, tel fils».	Hommes	24	24	100
	Femmes	20	20	100
	Enfants	10	10	100

Thème 4 : Les effets de la polygamie sur le patrimoine foncier.

Question 3.La polygamie crée-t-elle (provoque-t-elle) des litiges fonciers ?

Tableau 17 : Les conflits fonciers interminables

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	**%**
Uguhárika kuratúma haba amatăti y'amatōngo. **Mberé abagoré n'úmugabo,bāma mu mănza zidaherá.** «La polygamie est à l'origine des conflits fonciers et les femmes polygames portent plainte à leur époux ».	Hommes	24	22	91,6
	Femmes	20	17	85
Iyo Sê rugó apfuye atagaburiye amatōngo abâna barashóbora kwîcana. «Si le Chef de famille meurt sans montrer à ses enfants la portion de terre revenant à chacun, ils peuvent s'entretuer ».	Enfants	10	8	80

Thème 5 : Les effets de la polygamie sur la santé humaine et la démographie.

Question 4 : La polygamie a –t- elle des conséquences au point de vue de la santé de l'homme polygamie, des coépouses et sur la démographie?

Tableau 18 :L'accélération de la contamination du VIH/SIDA et de la croissance démographique

Indicateurs	**Catégorie**	**N. Total**	**N. répondants**	
			N	%
Uguhárika kuratúma umugera wa SIDA n'izĭndi ndwâra zāndúkira bicîye mu guhûza ibitsína vyiyongēra cāne. Kuratúma kăndi umurĭndi wîhuta w'ígwirirana ry' ábāntu. « La polygamie est un grand facteur d'accélération du VIH/SID. Elle est aussi une cause de croissance démographique très élevée ».	Hommes	24	100	100
	Femmes	20	100	100
	Enfants	10	100	100

IV. 2. Analyse interprétative des résultats

Nous avons déjà évoqué les causes de la polygamie et ses effets sur la vie sociale. Ainsi, ne faut-il pas les répéter.

Signalons seulement que la polygamie a des retombées (effets) sur la société, sur les relations familiales, sur l'entourage et sur l'économie.

IV 2.1. Les causes de la polygamie.

IV.2.1.1. La recherche du prestige.

Le prestige est un facteur qui a été évoqué par un nombre très élevé d'enquêtés, 49 sur 54, soit90, 7% dans le T2.

Pour certains polygames, le fait d'avoir plusieurs femmes constitue une source de fierté. C'est ce qu'explique notre interviewée comme suit :

> **«Umugabo ashóbora kurōngora abagoré babiri, cânké barēnga kugirá abāntu baboné ko arí umuntu akazé ashobora gutûnga abāntu bĕnshi ».**

Ce qui se traduit :

> **« Un homme peut épouser deux femmes ou même plus dans le but de montrer aux gens que c'est un homme très puissant, capable d'assurer la vie d'une famille assez nombreuse ».**[55]

La polygamie semble, dans ce cas engendrer l'admiration. Notre enquêtée aborde dans le sens de MERAND qui dit :

> **« Dans les milieux musulmans ou animistes de la haute bourgeoisie, il serait très mal vu de ne pas régner sur un vaste empire de femmes et d'enfants. »**[56]

L'homme qui épousait plusieurs femmes bénéficiait d'une grande considération. La polygamie devient dès lors une source de prestige. Ce besoin est aussi observé chez les maris qui cherchent des femmes instruites ou très instruites alors qu'ils sont déjà mariés. Ecoutons les témoignages d'un enfant de 18 ans :

> **« Guhárika bishóbora gutúmwa n'ûkó umugabo ashāká kuzana umugoré yĭze,mu gihe uwāmbere arí inkāndagirabitabo ».**

[55]**Une interviewée de 25 ans**

[56]MERAND, P., *La vie quotidienne en Afrique Noire*, Paris Ed. l'Harmattan, 1984 , P. 84

Ce qui veut dire :

> **« La polygamie peut être due au fait que le mari veut amener une femme « intellectuelle » qui a fait des études, quand la première était illettrée (une femme paysanne) ».**[57]

Pour ce genre d'homme, le fait d'avoir une femme non instruite alors qu'on est riche constitue un déshonneur, une honte, d'où le désir ardent d'épouser une autre femme. La polygamie devient alors le fruit de la richesse.

Nous avons constaté que les filles peuvent accepter de se marier avec des hommes mariés à cause de la pauvreté familiale. Sur cet indicateur, 46 personnes sur 54, soit 85,1% nous ont affirmé ceci :

> **« ubukené bwó mu miryāngo buratúma abĭgeme cânké abagoré bajá guharikwa ».**

Ce qui se traduit:

> **« La pauvreté dans les familles peut pousser les filles et les femmes à devenir des coépouses. »**

De cette affirmation, nous remarquons que la pauvreté est un indicateur à la polygamie car les hommes riches en profitent pour épouser plusieurs femmes et faire sortir des femmes mariées et les épouser. A cela s'ajoutent des raisons familiales et la culture de la société burundaise.

IV .2.1.2. les raisons familiales et socioculturelles

Sur ce thème, nous avons recueilli des indicateurs basés sur la stérilité de la femme, la recherche d'une progéniture surtout masculine et le caractère de la femme. La recherche d'un enfant a été beaucoup évoquée parce que 47 enquêtés sur 54, soit 87% en ont parlé comme le T4 l'indique. Il s'agit des personnes qui reconnaissent l'importance de l'enfant comme le dit l'un de nos enquêtés en ces termes :

> **« Guhárika birashóbora gutêrwa n'ûkó umugoré wāmbere atavyārá. Murí ico gihe, umugabo ashobora kwĭbaza ati : nōzana uwûndi nkumburé nōronka akâna ngahéza nkazōsiga imbúto ».**

[57] Un enfant de 18 ans

Ce qui veut dire :

> **« La polygamie peut être provoquée par la stérilité de la première femme. A ce moment, l'homme peut penser de la manière suivante : si j'amène une autre femme, j'aurais peut-être en enfant et j'aurais, par conséquent, un héritier».**[58]

L'enfant apparaît donc comme la force et la survie du lignage. Nous partageons à ce sujet les propos de NTAKIRUTIMANA et NTAHONDEREYE :

> **« La fécondité pour le Murundi, la seule manière de perpétuer son existence. En effet, la progéniture est une garantie de la survie individuelle »**[59]

De là, nous constatons que la place de l'enfant est reconnue parmi les valeurs que la société burundaise essaie de sauvegarder.

Cela fait qu'un mari n'ayant pas d'enfant avec sa première femme peut épouser une deuxième dans l'espoir d'avoir une progéniture.

Dans le T4, cet indicateur a été évoqué par 47 interviewés sur 54, soit 87%. Ceux –ci reconnaissent la valeur de l'enfant, en particulier le sexe masculin. C'est ce qu'on retrouve dans les propos d'une interviewée de 35 ans qui dit ceci :

> **« Umugabo ashóbora kurōngora abagoré babiri kubêra umugoré wāmbere avyārá abakŏbwa gusa na wé ashâka umuhŭgu azôraga itōngo ryîwé ».**

C'est-à-dire :

> **« Un mari peut épouser deux femmes parce que la première femme engendre uniquement les filles alors que celui-ci veut un garçon à léguer sa propriété terrienne ».**[60]

[58] Une femme de 52 ans

[59] NTAKIRUTIMANA, M. et NTAHONDEREYE, A. « Les pratiques concrètes du fétichisme. » In *Que vous ensemble*, Bujumbura, 137, Premier trimestre, 1979, P. 41

[60] Un homme de 35 ans

Cette recherche d'une progéniture particulièrement masculine a aussi été mise en évidence par MUSONGERA en ces termes :

> **« Le fait d'engendrer uniquement des filles peut conduire le mari à la recherche d'une autre épouse. En effet, la fille, par le mariage, cède sa fécondité à une autre famille que la sienne ; les enfants lui appartiennent toujours quand la dot a été dûment versée à la famille du mari ».**[61]

Le mari peut se marier à une autre deuxième femme quand sa première femme a mis au monde des filles seulement. Ces enfants ne peuvent donc pas appartenir au mari que si la dot a été payée par le mari (leur père) c'est-à-dire au cas où ils auraient fait un mariage cohabitation (ugucikiza). La femme peut être de mauvais comportement et pousse de ce fait son mari à se marier avec d'autres femmes.

IV.2.1.3. Le caractère de la femme.

Le caractère de la femme a été évoqué par 33 interviewés sur 54, soit 64,8%. Ce nombre n'est pas négligeable puisque les enquêtés savent bien qu'un mari peut devenir polygame à cause d'un mauvais caractère de sa femme.

Un interviewé de 38 ans nous a révélé que la polygamie est à ce moment motivée par la recherche d'un refuge. C'est ce qui ressort des propos de cet enquêté en ces mots :

> **« Guhárika birashóbora gutúmwa n'úkūntu umugoré wāmbere amezé. Mu gihe umugabo yatânguye kurōngora umugoré atitaho amatûngo yîwé, arashóbora kurōngora umugoré wa kabiri kugira arābé ko yomurabira ibīntu nêzá.Uwo mugoré ashobora kăndi kuba amutuka agaca arōngora uwa kabiri kugíra arōnke ubuhungiro ».**

Ce qui se traduit :

> **« La polygamie peut être due au caractère de la première femme. Si un homme a épousé une femme de mauvais caractère, paresseuse, qui ne se soucie pas des affaires de la famille, il peut épouser une deuxième femme pour voir si elle peut s'occuper de ses affaires. Il peut, par ailleurs épouser une deuxième femme dans le but de se mettre à l'abri des injures de sa première femme ».**[62]

[61] MUSONGERA, D., *Approche psychologique de la perception de la rivalité fraternelle par les habitants de Bugendana en province de Gitega. Le cas de différends entre les frères mariés*. Mémoire, U.B., F.P. S.E. 1986, P. 61

[62] Un mari de 38 ans

La mésentente entre les époux joue un rôle important dans la pratique de la polygamie. Dès lors, un mari qui réalise que la cohabitation n'est plus du tout facile peut se lancer dans la polygamie. Ce □deuxième bureau □ devient un lieu de refuge pour cet homme. Mais aussi certains hommes font cette pratique pour satisfaire leur besoin sexuel.

IV.2.1.4 .Les raisons sexuelles.

Parmi les facteurs à la base de la polygamie, les raisons sexuelles ont été évoquées par nos informateurs. Les indicateurs dans le T5 ont été l'insatisfaction sexuelle et le vieillissement de la première femme.

Sur cet indicateur 27 interviewés sur 54, soit 50% comme nous le montre le T5, ce pourcentage est constaté comme étant la moyenne de tous les interviewés ayant répondu dans cette optique.

Ecoutons le témoignage d'une interviewée de 24 ans qui le dit comme suit :

> **«Uguhárika bishóbora kuva ku bushúrashuzi bw'úmugabo aboná kó adashobóra kubûmbwa n'úmugoré umwé. Aca akwirikiza wâ mwĭbutsa w'íkirŭndi ngo : UMWÔNGA UMWÉ WŌNZA INYONI. Murí ico gihe aca agēnda akarōndera abăndi bagoré mugihe afisé amaherá cânké ibĭndi bĭntu vy'úkubáha.Arōngora abagoré bĕnshi kugíra yīryōhere».**
>
> **« La polygamie peut être due à l'infidélité du mari qui voit qu'il ne peut pas se satisfaire d'une seule femme. Il imite cet adage rundi ″ UN SEUL MARAIS AMAIGRIT L'OISEAU ». A ce moment, il se lance à la recherche d'autres femmes s'il a de l'argent ou d'autres biens pour leur donner. Il épouse plusieurs femmes pour se procurer du plaisir ».**[63]

Cette motivation sexuelle a été également motivée par NTABONA A. en ces termes :

> **« La polygamie ne cesse de se répandre sous l'appellation de deuxième, troisième jusqu'au neuvième « bureau » (maîtresses). Ces hommes vont à la recherche d'autres femmes tout en laissant leurs femmes légitimes à la maison ».**[64]

[63]Une interviewée de 24 ans

[64]NTABONA, A., *« La famille burundaise et ses défis 2 -3/ 1992. Revue interdiocésaine »* in *Au cœur de l'Afrique*, les presses Lavigerie, Bujumbura, Avril-Septembre 1992. P.68

Cette infidélité est aussi observée chez certains maris ayant des femmes plus âgées.

Les facteurs de la polygamie sont avancés par l'homme, de même la femme elle aussi prouve des raisons justifiant sa part non-négligeable dans la concrétisation de cette pratique. Les filles étant nombreuses aujourd'hui par rapport aux garçons, elles peuvent s'adonner à la polygamie.

Nos enquêtés ont beaucoup évoqué cet indicateur, sur 54 personnes 52 l'ont évoqué, soit 96,2% comme le T7 l'indique :

« ubwĭnshi bw'ábĭgeme burashóbora gutúma bája kurōngorwa n'ábagabo bubátse ».

Ce qui se traduit :

« Le nombre élevé des filles peut les pousser à se marier avec des hommes mariés ».

Nous constatons que les filles, devant leur nombre élevé par rapport aux garçons, n'ont pas la liberté de choisir elles-mêmes leurs maris car elles perdent leur espoir de devenir femme. Cela les conduit à la polygamie sans leur volonté.

A cette raison s'ajoute le fait d'être veuve étant encore jeune ou être attiré par la richesse qu'elle voit à son prétendant. Sur cet indicateur, 48 personnes sur 54 soit 85,1% nous ont affirmé ceci :

« Ugupfâkara ukíri mutó cânké ugukwēgwa n'úbutûnzi birashóbora gutúma abagoré barōngorwa n'ábagabo bifisé abăndi bagoré ».

Ce qui veut dire :

« Etre veuve étant encore jeune ou être attirée par la richesse peuvent pousser les femmes à se remarier à des hommes mariés ».

L'homme a tendance à voir sa femme vaquant à ses activités comme une jeune. Si elle paraît vieille et incapable de répondre à tous ces besoins (besoins de son mari), il peut recourir à une jeune femme.

IV.2.1.5. Le vieillissement de la première femme

Le vieillissement de la prière femme a été évoqué par 37 interviewés sur 54, soit 68,5 %. En fait, certains hommes profitent du vieillissement de leurs premières femmes pour épouser d'autres qui sont encore jeunes. Nous constatons cela à travers les propos ci-après :

« Umugabo ashóbora kurōndera uwŭndi mugoré mu gihe aboná kó uwāmbere ashājé atagishobora ivyó urugó ».

Ce qui se traduit :

« Un mari peut chercher une autre femme s'il constate que la première a vieilli et qu'elle ne peut plus répondre aux exigences de la vie conjugale ».

Ils abordent dans le sens de BIGANGARA qui semble avoir souligné ce facteur en ces termes :

« Le facteur sexuel peut être à la base de la polygamie dans la mesure où une vieille femme ne peut pas satisfaire sexuellement son mari ».[65]

Nous pouvons classer dans cette catégorie les hommes qui pratiquent le détournement des mineurs.

Signalons également qu'il n'y a pas de cause sans conséquence. Ceci nous permet d'aborder les effets dus à la polygamie

IV. 3. Les effets de la polygamie dans la société

Nous avons déjà évoqué les différentes causes de la polygamie chez les polygames (hommes et femmes), nous allons analyser les effets de cette pratique sur la situation socio-économique, sur la vie familiale, sur le patrimoine foncier et sur la santé et la démographie.

IV. 3.1. Les effets de la polygamie sur la situation socio-économique

IV.3.1.1 Effets dans la famille polygame.

L'analyse du T10 nous montre que l'homme polygame gaspille la richesse familiale. 49 interviewés sur 54, soit 90,5% ont évoqué cette conséquence de la polygamie.

A cause de cette mauvaise gestion des biens familiaux, le mari entraîne des conflits dans le ménage « rugo ». Il ressort des propos ci-après que cette malversation peut occasionner la banqueroute, la pauvreté et par conséquent la naissance d'un climat relationnel malsain :

«Umugabo arashobora gusanzaza itungaryiwe kubera aba asumira benshi.Ivyo bigatuma hama uruhagarara mu muryango ».

C'est –à-dire :

[65]Une fille de 23 ans

« Un mari peut gaspiller ses biens, car il nourrit plusieurs personnes. Cela produit toujours des querelles dans le ménage ».[66]

Le mari, ses différentes épouses et ses enfants affichent dans ces conditions des comportements qui témoignent de l'existence de mauvaises relations d'où l'inactivité des coépouses et le vol de leurs biens communs. Cela a été révélé par 32 personnes sur 54, soit 59,2 %T11. Ceci montre que c'est un effet à prendre en considération. Un enquêté nous a dit ceci :

« Akĕnshi umugoré arí kw'íhari arāba ku kagóhe abakeba biwe agasēhera iwăbo itûnga ry'úmuryāngo kubêra kazôza k'âbâna biwe bwite ».

Ce qui se traduit :

« Souvent, la femme guette sa /ses coépouse(s) afin d'emporter chez elles les biens familiaux dans le souci de l'avenir de ses propres enfants seulement ».

Ce comportement affecte même les voisins de ces ménages parce qu'être l'ami de l'une d'entre les coépouses équivaut à devenir l'ennemi de l'autre. Cette coépouse prend pour connivence tous ceux qu'elle considère comme ses ennemis ce qui entraîne un climat de tension, c'est-à-dire des effets dans l'entourage des polygames.

IV. 3.2. Effets dans l'entourage.

Les données du **T12** nous ont conduits à constater que les relations socio-économiques entre la famille polygame et son entourage ne sont pas toujours bonnes. Celles-ci deviennent tendues quand ils sont impliqués directement ou indirectement dans leurs conflits en leur prodiguant des conseils. Ils perdent, de ce fait, du temps de leurs activités quotidiennes. C'est ce que nous ont dit 35 enquêtés sur 54, soit 64,8%. Ils nous ont dit ce qui suit :

« Ababânyi bāma mū ndûrú z'uwo mu ryango uharítse mu kubahanūra bikabatēsha icó bikórera ».

Ce qui se traduit :

« Les voisins assistent toujours aux bagarres de cette famille polygame et passent leur temps à leur prodiguer des conseils, et cela les empêche de vaquer tranquillement à leurs activités quotidiennes ».

[66]**BIGANGARA, J.-B.**, *Op. Cit.* P. 139

Les problèmes d'une famille polygame provoquent de l'instabilité socio-économique dans l'entourage. Cela peut être motivé par cet adage rundi : **« IYO IKIBIRA GISIGAYE NIYO UMURIRO WAKA UJA »** Si nous traduisons : **« Le feu s'enflamme vers là où reste la forêt ».**

C'est pourquoi nous pouvons nous permettre de dire que les relations soci - économiques dans les familles polygamiques s'empirent jusqu'à créer des effets aux familles d'origines des coépouses.

IV.3.3. Effets de la polygamie dans les familles d'origine des coépouses

Parmi les facteurs qui sont à la base de relations dans une famille polygame, il y a les relations entre les familles d'origine des coépouses qui occupent la deuxième position après le caractère du mari. Cet indicateur a été évoqué dans le T13, par 45 enquêtes sur 54, soit 83,3 %.Ces informateurs soulignent par cette occasion le poids inestimable de la femme dans le ménage.

En fait, les Barundi le confirment quand ils disent : « Umugoré ni inkĭngi y'úmuryāngo » c'est-à- dire « la femme est le pilier de la famille ».

Par amour ou par haine, elle influence beaucoup les relations familiales. POROT le précis bien en ces termes :

> **« La femme influence les relations, d'une part qu'elle noue avec son enfant, et d'autre part celles que ce dernier noue avec les autres membres de la famille».**[67]

Il faut, cependant, souligner que ces relations entre familles d'origine des coépouses sont elles aussi influencées par d'autres facteurs en l'occurrence le caractère du mari, l'importance de la progéniture et le sexe des enfants.

Nous pouvons remarquer que les enfants peuvent être à l'origine de mauvaises relations que nouent les familles d'origine des coépouses:

« Imiryāngo ikómôkamwó ábagoré barí kw'ihari irashósbora kwănkana mu gihe umwé aba afise abâna uwûndi atavyārá. Bībaza ko uwutabafíse azobarógera. »

Ce qui se traduit :

> **« Les familles d'origine des coépouses rivalisent si l'une des coépouses a des enfants alors que l'autre est stérile, cette famille de la fertile éprouve la peur, car elle pense que sa rivale peut empoisonner ses enfants ».**[68]

[67]POROT, M., *L'Enfant et les relations familiales.*, Paris. P.U.F. P. 48

[68] Une femme de 30 ans

La jalousie qu'éprouvent la femme stérile et sa famille d'origine est dictée par la grande valeur que la société burundaise attachait à l'enfant, même jusqu'à présent.

Néanmoins, cette jalousie témoigne l'existence de mauvaises relations entre les familles des coépouses et les coépouses elles-mêmes qui n'est pas l'apanage des seules femmes stériles. Nous pouvons aussi la trouver chez les familles d'origine des coépouses qui ont mis au monde des enfants de sexes différents. Nous devons cela à un garçon de 19 ans :

> **« Ibīntu vyĭnshi birashóbora gutúma imibâno iméra nâbí. Iyó bishitsé umugoré umwé akavyâra abahŭngu uwŭndi abakŏbwa gusa, imibâno myīzá ntisubīra kubáho.**
>
> **Uwo mugoré afisé abakŏbwa gusa aca asháriká mugēnziwe.Arageraageza kwănkanīsha abâna kugíra ngo ntiházōtōrane abahŭngu bônyené. Imiryāngo nayó ikavamwó ikabifatirakó ».**

C'est –à-dire:

> **« Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de mauvaises relations. Lorsqu'il arrive que l'une des coépouses met au monde des garçons, alors que l'autre n'a que des filles, les bonnes relations n'existent plus. Cette femme qui n'a que des filles éprouve de la jalousie envers sa coépouse. Elle va, en outre, essayer de semer la haine parmi les enfants afin que les garçons ne soient pas les seuls héritiers. Par conséquent, les familles d'origine des coépouses s'y appuient ».**[69]

La jalousie qu'éprouvent la famille d'origine et cette même femme qui n'a que des filles peut être motivée par l'attitude des Burundais réservant une grande place aux enfants du sexe masculin. A ce sujet, nous retenons ce qui a été déjà dit par NTAMWANA en ces mots :

« **Toute l'estime va au garçon** ».[70] cette jalousie qu'a cette femme sans progéniture masculine peut provoquer des tueries dans les familles. Tout cela prouve qu'il peut y avoir des effets de la polygamie sur la vie familiale.

[69] Un jeune garçon de 19 ans

[70]NTAMWANA, M.T., *La conception de la fécondité humaine dégagée des rites et des interdits relatifs à la femme dans la société burundaise traditionnelle et contemporaine*. U.B. / F.P. S.E., 1983 P. 50

IV.3.4. Les effets (problèmes) de la polygamie sur la vie familiale

IV.3.4.1 Effets de la polygamie sur la vie de l'homme polygame

Dans la polygamie, le mari est partagé entre deux ou plusieurs femmes, ce qui engendre des ennuis sur la vie du mari. Ainsi MUCCHIELLI dit avec assurance ceci :

> **« Les couples et les familles sont plus à l'aise quand ils vivent ensemble et sans tiers, même lorsque les relations de chaque conjoint avec la personne étrangère du couple lui-même sont bonnes. La situation est complètement transformée et l'intimité rompue. La tension est à son comble lorsque le tiers fait une alliance avec un des époux contre l'autre…»**[71]

Une telle situation de mésentente mène le plus souvent au divorce, d'où la dislocation de la famille. Un autre danger, l'homme polygame peut risquer sa vie à cause d'excès des fétiches ou poisons dans la compétition de ses femmes. Chacune d'entre elles veut être femme- chérie (inkŭndwākazi).

BIGANGARA le précise en ces mots :

> **« (….) par l'excès des remèdes, talisman charmes destinés, croyait-on à accaparer et passionner pour elle seule le cœur de son mari, le polygame risquait sa vie ».**[72]

Dans des conditions pareilles, la femme peut tuer son mari se rendant elle-même veuve ce qui est la source d'un climat de haine entre elle et ses rivales, et entre elle avec les enfants respectifs.

IV.3.4.2 Effets de la polygamie sur la vie des coépouses

La polygamie provoque des problèmes sur la vie des coépouses surtout à cause des conflits interminables entre elles et leur mari. Une enquêtée de 40 ans nous a révélé ceci :

> **« uguhárika kuratúma abagoré baharítswe báta umutwé. Mberé bĕnshi baragwâra akabōnge cânké bagasara»**

Ce qui se traduit :

> **«La polygamie cause des troubles psychologiques chez les co-épouses. De plus, la plupart ont le tress ou deviennent des malades mentaux (folles) ».**[73]

[71]MUCCHIELLI, R.,*Psychologie de la vie conjugale*. Paris, P.U.F. 3ème Ed. 1980, P. 87
[72]BIGANGARA, J.-B.*Op. Cit.*, P.139

Les femmes, à cause de multiples problèmes qu'elles éprouvent dans leurs ménages sans trouver les solutions, perdent leurs têtes. Les maris ayant déjà épousé de nouvelles femmes délaissent leurs premières femmes. Ces dernières deviennent incapables de vêtir, nourrir, éduquer ... leurs enfants, elles seules, car les Burundais disent « **Urugó ni babiri** » c'est –à-dire « **Le ménage est à deux** ». Ces enfants vont subir les conséquences fâcheuses de la polygamie dans leur éducation.

IV.3.4.3. Effets de la polygamie sur la vie et l'éducation des enfants issus de coépouses.

Les données du T16 nous ont permis de constater que la vie et l'éducation des enfants perdent leurs valeurs dans les familles polygamiques. De tels enfants nés de la polygamie ont un avenir douteux, car ils ne sont pas suivis au cours de leur développement physique et mental pour leur avenir. C'est ce que nous ont dit 54 personnes sur 54, soit 100% des informateurs. Ci-après leurs dires :

> **« Abâna b'úmugoré w'íntăbwa barashóbora kwĭcwa n'îndwâra zó gufūngura nâbí kăndi barahéba amashŭre. Iyó bīsûmbuye baca bája mu buhŭmbu cânké bakarōngorwa hátarâgera. Vyôngeye ivyó abavyêyi bagira ni vyó nabó bigana .wamugani ngo: " Impfĭzi y'íntāma itēndera nka sé ».**

Ce qui se traduit :

> **« Les enfants de la femme délaissée peuvent souffrir des maladies liées à la malnutrition et abandonnent la scolarité. Quand ils deviennent adolescents, ils s'adonnent à la débauche ou se marient prématurément. En plus, ce que leurs parents font c'est ce qu'ils imitent, comme cet adage le dit : Tel père, tel fils ».**

Nous constatons que les enfants issus de la polygamie ne bénéficient pas de la bonne éducation et la chaleur familiale. Leurs parents sont toujours dans les conflits, soit ils aiment leurs mères, car c'est elles qui restent à côté d'eux et par là leurs pères sont pour eux des ennemis à éliminer. Ils ne jouissent pas, quelques fois, de leurs droits comme celui d'avoir l'acte de naissance, être reconnus par le père et aussi par l'Etat. Chaque enfant réclame la paternité et tous ses droits selon la tradition burundaise, cela peut générer des conflits sur le patrimoine foncier.

[73]Une enquêtée de 40 ans

IV.3.5. Les effets de la polygamie sur le patrimoine foncier

Dans la culture burundaise avoir un chez soi constitue une source de bonheur et de respect pour un Murundi.

Ce souhait rundi l'indique « **Gira ahó ubá wūbáhwe** » c'est-à-dire « **Aie chez toi pour que tu sois respecté.** »

Nul n'est heureux que chez soi. Les données recueillies à ce sujet nous montre que la polygamie est une source de différends fonciers tel que nous le constatons dans le T17 où 47 enquêtés sur 54 ; soit 87% affirment ceci :

> **« Uguhárika gutuma hába amatăti y'ámatōngo.Mberé abaháritswe bāma mu manza zidahera. »**

Ce qui veut dire :

> **« La polygamie est un facteur de conflits fonciers et les coépouses portent des plaintes sans cesse contre leurs époux. »**

Ces conflits peuvent occasionner des tueries entre les membres de la famille parce qu'ils sont nombreux à partager les parcelles qui ne s'agrandissent pas .Un enquête de 16 ans nous a dit ceci :

> **« Iyó se rugo apfūye atágaburiye abâna barashóbora kw'îcana kugíra ngo bamwé batōráne bônyené ».**

Si nous traduisons :

> **« Si le mari meurt sans spécifier la portion de terre revenant à chacun, les enfants peuvent s'entretuer pour qu'héritent certains seulement ».**[74]

Des querelles entre les demi-frères naissent après la mort de leur père. La première dit à ses enfants que tout le patrimoine foncier et toute la richesse familiale leur appartient et non aux enfants des coépouses. Ces derniers se plaignent aux notables jusqu'aux tribunaux sans oublier que certains des membres de la famille peuvent y laisser leur vie.

Le tribunal d'instance de Gihanga nous a montré que 75 % des dossiers (litiges) qu'il traite sont dus à la polygamie. Les femmes réclament l'héritage de leurs enfants, la pension alimentaire, le divorce et ses droits, l'inscription de leur mariage et leurs enfants à l'Etat-civil, etc.

Cela ne peut pas manquer des retombées sur la santé et la démographie.

[74] Une jeune fille de 16 ans

IV.3.6. Les effets de la polygamie sur la santé du polygame ses coépouses et sur la démographie

Il est de notoriété publique que le Burundi est aujourd'hui surpeuplé. La polygamie constitue une des causes de ce surpeuplement. Elle intensifie le déséquilibre démographique de la population burundaise.

Elle accélère également le rythme de la propagation du VIH/SIDA et autres M.S.T. comme nous le constatons par les données du **T18** où 54 enquêtés sur 54, soit 100% affirment sans réserve ceci :

> **« Uguhárika gutuma umugera wa SIDA wîyongera cāne n'ízindi ndwâra zāndúkira bicīye mu mibonano mpûza bitsína kăndi gutuma haba igwīrirana ry'ábāntu ».**

Ce qui se traduit :

> **« La polygamie est un facteur d'accélération du rythme de propagation du VIH/SIDA et autres M.S.T. De plus, elle est une cause de croissance démographique très élevée ».**

Le D.S. Mpanda nous a révélé que la Commune de Gihanga vient en tête des trois Communes composant le District Sanitaire de Mpanda. Elle compte, par exemple, dans l'enquête faite depuis janvier à juillet 2016 sur des dépistés volontaires ,74.11%, la Commune Mpanda compte 21.17% et Rugazi 4.7% des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Cela nous permet de confirmer que la polygamie est un facteur d'accélération de la contamination du VIH/SIDA et autres MST.A partir des résultats obtenus sur l'analyse interprétative de recherche que nous avons menée, nous pouvons en tirer une conclusion d'une manière générale.

CONCLUSION GENERALE.

Au terme de ce travail, il est important de dresser un bilan de ce que nous voudrions atteindre en entreprenant la recherche sur **LES CAUSES DE LA POLYGAMIE DANS LA PLAINE DE LA RUSIZI. ENQUETE MENEE DANS LA REGION RIZICOLE DE GIHANGA.** Où nous sommes parti de l'hypothèse générale qui est : contrairement aux pensées burundaises d'autrefois la polygamie est une mauvaise dans la société burundaise.

Les hypothèses spécifiques étant :

Premièrement, la polygamie handicape le développement socio-économique.

Deuxièmement, elle est l'une des pratiques qui provoquent des litiges fonciers.

Troisièmes, la polygamie fait perdre à l'homme ses valeurs dans la société.

Enfin, la polygamie serait l'une des causes de propagation du VIH/SIDA et autres M.S.T.et l'accélération de la croissance démographique.

L'originalité de ce sujet est que la polygamie est une institution qui est au Burundi depuis jadis malgré ses multiples inconvénients à la vie socio-économique.

Dans le premier chapitre, nous avons eu l'opportunité de définir les concepts-clés surtout ceux de « **polygamie** », de « **cause** », de « **région** », de « **concubinage** », d'« **adultère** » et de « **plaine** ». C'est grâce à la structure terminologique que nous avons compris le travail que nous allions faire.

Le second chapitre, celui de l'aperçu général du mariage et de la famille au Burundi nous a présenté les structures des relations familiales. Cela nous a situé dans les relations socio- culturelles du Burundi et le besoin d'être un mari ou une femme.

Les causes de la polygamie qu'elles soient fondées ou non ont de lourdes conséquences dans les relations socio-économiques dans la famille polygamique, dans l'entourage et dans la famille d'origine des coépouses. Les dangers sur la vie du polygame, des coépouses et des enfants issus des coépouses font de la famille polygamique un théâtre de conflits interminables.

Comme toute étude qui se veut scientifique exige une méthodologie, le troisième chapitre nous a présenté la population d'enquête, les méthodes de cueillette des données et les outils d'analyse de ces dernières.

La méthode d'analyse ne suffit pas à elle seule pour aboutir aux objectifs escomptés. C'est pourquoi le quatrième chapitre s'est consacré à la présentation et l'analyse interprétative des données.

C'est à partir de cette analyse que nous avons constaté que la polygamie est une vraie réalité dans la société burundaise et qu'elle est due aux multiples raisons dans la plaine de la Rusizi.

Néanmoins, il est ressorti de nos analyses et réflexions que, dans notre société, le mariage est fondé sur des principes solides, les plus importants étant ceux de procréer, de fidélité et d'éducation des enfants comme le souligne **BIGANGARA** en ces termes :

> **« Rappelons que les fins du mariage coutumier sont la procréation et l'éducation des enfants et l'aide mutuelle dans l'amour ».**[75]

En cas d'absence d'un de ces éléments fondamentaux, le mariage est voué à l'échec, et la polygamie passe pour la meilleure voie afin d'éviter le pire, le divorce.

Les causes de la polygamie qui sont à la base selon notre population d'enquête sont les suivantes :

- La recherche du prestige (raisons économiques), l'aisance matérielle, la possession de beaucoup d'argent surtout pendant la moisson du riz (récolte du riz).
- Les raisons familiales et socio - culturelles :

la stérilité de la femme, la recherche d'une progéniture surtout masculine, le mauvais caractère de la femme, les problèmes familiaux.

- Les facteurs sexuels : l'insatisfaction sexuelle de l'homme, l'infidélité.
- Le vieillissement de la première femme.

Pourtant nous restons conscient des limites de ce travail et avons l'espoir que les études ultérieures pourront emboîter le pas. Il est par exemple intéressant de mener une recherche dont l'objet serait le même que celui de notre étude dans d'autres milieux.

En somme toute, après avoir remarqué que la polygamie est un obstacle à la vie socio-économique, nous recommandons au gouvernement en particulier et à toute personne ayant la volonté et la capacité d'améliorer les conditions de vie des Barundi en général les tâches suivantes :

[75]BIGANGARE, J.-B., *Op. Cit.*, P. 98

- les lois devraient être rigoureuses avec des sanctions sévères à l'endroit des polygames.
- La mise en application de ces lois en commençant par les autorités à la base au lieu qu'elles restent dans les textes, il est recommandé de les mettre à la portée de tout le monde.
- Sensibiliser l'importance de l'enregistrement du mariage et des enfants à l'Etat-civil.
- Sensibiliser le bien - fondé du planning familial
- Expliquer clairement aux gens que la stérilité peut prendre source aussi bien chez la femme que chez l'homme.
- Promouvoir l'égalité du genre sur base de la culture et la coutume burundaises.
- Les religieux devraient montrer les méfaits de la polygamie même en se basant sur des Saintes-Ecritures.

-Montrer aux jeunes couples mariés ou fiancés l'importance de la fidélité et du respect mutuel dans les relations familiales.

BIBLIOGRAPHIE

I. Dictionnaires et Encyclopédies

1. BIROU, A., *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, Paris, Retz, 1979.
2. *Dictionnaire Encyclopédique de la Langue française*, V.II, Payot, 1973.
3. *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, 1976.
4. *Dictionnaire Grand Larousse de la Langue française*, 17, rue de Montpernasse, 114-Paris VI^{ème}, 1977.
5. *Dictionnaire Grand Larousse de la Langue française*, T.5,114-Paris, 1976.
6. *Dictionnaire Grand Larousse Encyclopédique*, T.9, Paris, 1964.
7. *Dictionnaire Grand Larousse Universel.*, Paris, 1973.
8. PANNOF, M. et PERRIN, M.,*Dictionnaire de l'ethnologie*, Paris, 1969.
9. ROBERT, P.,*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 2002.
10. SILLAMY, N., *Dictionnaire usuel de la psychologie*, Paris, Bordas, 1983.

II. OUVRAGES GENERAUX

1. BIGANGARA, J.B, *Pour une anthropologie culturelle de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, expression et valeurs africaines burundaises*, Bujumbura, Presse Lavigerie, 1986.
2. KAES, R. et ANZIEU, D., *Chronique d'un groupe*, Paris Dunod, 1976.
3. LEVI-STRAUS., *Eléments d'anthropologie sociale et culturelle*, 6ème éd., Brusselles, Université de Brusselles, 1998.
4. MATHIEU, J. L., *Initiations aux faits économiques et sociaux*, Paris, Nathan, 1972.
5. MERAND, P., *La vie quotidienne en Afrique Noire*, Paris, Edition l'Harmattan, 1980.
6. MUCCHIELLI, R., *Psychologie de la vie conjugale*, Paris, Librairie technique, 1980.
7. MUCCHIELLI, R., *L'Entretien de face à face dans la relation d'aide, connaissance du problème*, Paris, E.S.F, 1975.
8. OSSIPOW, W., *L'Analyse de l'idéologie*, Paris, édition, Galilée, 1983.

9. POROT, M., *L'Enfant et les relations familiales*, Paris, P.U.F, 1979.
10. PORTONOY, H., *Domaine de la psychologie*, Paris, Magnard, 1969.
11. RONGERE, P.,*Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971.
12. STEFANI, G. et LAVASSEUR, G., *Droit général et procédure pénale*, T. 1er, 2ème éd., Dalloz, 1966.

III. OUVRAGES SPECIFIQUES

1. FLANDRIN, J.L ., *Famille, Parenté, Maison et sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 1984
2. JAVEAU, C.L., *l'Enquête par questionnaire. Manuel à l'usage au praticien*, Paris, édition de l'université de Bruxelles, 1990

IV. ARTICLES, REVUES ET AUTRES PUBLICATIONS

1. BIBLE, *Matthieu19 :19*
2. COLLECTIF, *Colloque sur les religions*, Abidjan, Présence Africaine, 5-12 Avril, 1951
3. .P.A.E Bubanza, *Rapport annuel de 2015*
4. KUPPENS, J.*Principes de droit coutumier*, Burasira, 1964
5. UVELLES LES, *Droit Pénal,*T.III, 1981, les infractions.
6. MULAGO, V. *Dans l'union vitale bantu chez les Bantu, les Banyarwanda et les Barundi, face à l'unité vital ecclésiale*, édition Lumen Vitae, 1965
7. NTABONA, A . « La famille burundaise et ses défis, 2-3/ 1992, Revue Interdiocésaine » in *Au cœur de l'Afrique*, les Presses Lavigerie, Bujumbura, avril –septembre 1992
8. NTAKIRUTIMANA, M. et NTAHONDEREYE, A. « *Les pratiques concrètes au fétichisme* » in *Que vous ensemble*, n°137, 1979
9. RODEGEM, F.M., *Sagesse Kirundi. (Proverbes, dictons,locutions usités au Burundi). Tervuren,* 1961
10. SOHIER, A. *Traité élémentaire de droit coutumier du Congo-Belge,* 2ème édition, Bruxelles, F. Larcier., S.a., 1954

V. THESES, MEMOIRES ET COURS

1. BANDIRA, B. , *L'Evolution de la polygamie sous l'administration belge au Burundi*(1931-1960), Louvain Laneuve, mémoire 1971
2. BARENGAYABO, M., *Cours de droit Pénal Général*, inédit, 1ère Licence A/A 1986
3. BARUTWANAYO, A., *Cours de sociologie du développement rural*, Inédit, 1ère Licence, FLSH/L.L.AFR.., A/A 2011-2012.
4. BIGIRIMANA, E.*Analyse des revenus des ménages ruraux à travers les communes Mukike et Giheta*, U.B., Mémoire inédit, FLSH/L.L.AFR.2012.
5. HERMAN, B.*Approche szondienne d'une population Burundaise*, Université Liège, Mémoire, 1980
6. KABOGORA, E.,*Etudes des relations psychoaffectives entre les enfants issus de la polygamie*, Bujumbura, Mémoire inédit, F.P.S.E, 2005
7. MUSONGERA, D., *Approche psychologique de la perception de la Rivalité Fraternelle par les habitants de Bugendana en province Gitega (cas de différands entre les frères mariés)*, U.B., Mémoire, FPSE, 1986.
8. NAHAYO, E.,*Impact de la polygamie dans le Burundi moderne : Enquête menée auprès des ménages des pêcheurs en commune Nyanza-Lac*, UB., Mémoire inédit, FLSH/L.L.AFR, 2012
9. NDAYISHIMIYE, M., *La polygamie est-elle toujours condamnable ? Analyse de cas situationnel où la loi est en désharmonie avec les contraintes de la vie*, U.B., Mémoire, FPSE 2005.
10. **NIZIGAMA, V.** *Approche psychologique du mariage polygamique dans le Burundi traditionnel (Etudes réalisée auprès des habitants de la commune de Gitaramuka)*, U.B., Mémoire, FPSE, 1988.
11. NTAMWANA, M.T.*La conception de la fécondité humaine dégagée des Rites et des Interdits relatifs à la femme dans la société Burundaise traditionnelle et contemporaine,*UB, Mémoire, FPSE, 1983.
12. NZEYIMANA, P.,*Cours de sociologie, Inédit, 2ème Candi.* F.L.S.H. /L.L. AFR. A/A 2010-2011.

ANNEXES

UMWIDONDORO

Amahóro!

Twēbwé twītwa Mariko NIZIGIYIMANA. Turikó turāndika igitabo c'úkurāngiza amashúre ya káminûza y'Úburundi mu gisáta c'índomé n'úbuhinga mu vy'ímicó y'Abāntu mw'īshámi ry'īgîsha indímí n'ámayăgwa nya Firika.

Turikó turagira ubushākashātsi ku bijânye n'Ibitúma harí uguhárika murí iki kiyāya cā RUSIZI, murí Komine ya GIHANGA barimámwo umuceri.

Kubêra y'ûkó amakurú muzá kudúha, ku bibázo kubabaza, tuyakeneye cāne kăndi tutipfûza ko harí na kímwe cō ducĭka, turazá gukórēsha aka kûma gafáta amajwí.

Ivyo tuzá kuyāga vyöse mubishikirize mu mutêkānye, turabîjēje ko atā ngaruka mbi bizôbagirakó cânké ngo mukurikiranwe n'Ubutŭngāne.

MURAKOZE.

PRESENTATION

Que la paix soit avec vous!

Nous, nous nous appelons Marc NIZIGIYIMANA. Nous sommes en train de rédiger un travail de fin d'études Universitaires dans la Faculté des Lettres et Sciences Humains à l'Universitaires du Burundi dans le Département de Langues et Littératures Africaines.

Nous traitons le sujet en rapport avec **«LES CAUSES DE LA POLYGAMIES DANS LA PLAINE DE LA RUSIZI. ENQUETE MENEE DANS LA REGION RIZICOLE DE GIHANGA ».**

Comme nous avons tant besoin de toutes les informations que vous allez nous fournir, nous allons utiliser cet appareil d'enregistrement de sons (Son magnétophone).

Soyez tranquille et libre dans notre entretien, car les informations que vous allez nous livrer ne vous attireront aucune conséquence néfaste ni poursuite judiciaire. Nous vous le rassurons.

MERCI

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE EN FANCAIS

Identification de l'informateur

I. 1. Nom et Prénom :.....
2. Age :.....
3. Sexe : masculin ☐ Féminin ☐
4. Marié(e) : Oui ☐ Non ☐
5. Marié(e) polygame : ☐
6. Marié(e) monogame : ☐

II. Existence de la polygamie

Existe-t-il de cas de mariage polygamique ?
a) Oui ☐ b) Non ☐

III. Les causes de la polygamie

1. Quelles sont les causes de se marier à plusieurs femmes ?
2. Quelles sont les causes de se marier à un homme marié à une (ou plusieurs) femme(s) ?
3. Comment se présente le développement socio-économique ?
 a) Dans la famille polygame ?
 b) Dans l'entourage ?
4. Quels sont les effets (problèmes) de la polygamie :
 a) Sur la vie de l'homme ?
 b) Sur la vie des coépouses ?
 c) Sur la vie et l'éducation des enfants ?
5. La polygamie crée-t-elle (provoque –t-elle) des litiges fonciers ?
6. La polygamie a-t-elle une considération négative chez l'homme polygame ?
7. La polygamie a-t-elle des conséquences au point de vue de la santé (sanitaire) ?

II. IBIBAZO VY'ISHIMIKIRO MW'ITOHOZA

1. Umwîdōndōro w'úwatânga inkúru

1) Izína+amatâzīrano :
2) Imyâka…
3) Igitsína : Gabo ☐ Goré ☐
4) Arûbatse : Egó ☐ Oya ☐
5) Uwŭbatse aházits(w)e : ☐
6) Uwŭbatse adaházits(w)e : ☐

2. Uguházika kwōba kubahó (kurângwa) ng'ăha ?

a) Egó☐ b) Oya ☐

3. Ibitúma (ibitêra) uguházika

1) Ni ibikí bitumá abagabo barōngóra abagoré bĕnshi ?
2) Ni ibĭhe bitúma abagoré barōngórwa n'ábagabo bafisé (abagoré bĕnshi) uwŭndi mugoré?
3) Ubutûnzi n'ímibâno vyīfashe guté:
 a) Mu muryāngo uharitse?
 b) Mu kibâno?intambamyi (inkurikizi)z'úguházika:

1) Ku buzima bw'úmugabo aháritse?
2) Ku buzima bw'ábagoré barí kw'īharí?
3) Ku buzima n'índero vy'âbâna?

4) Uguházika kuratêra (kurakwēga) amatăti y'ámatōngo?

5) Uguházika kuratêsha agacîro uwuháritse?

6) Uguházika kurafisé inkúrikizi ku magara y'ábāntu?

LISTE DES INFORMATEURS

N°	Nom et Prénom	Sexe	Age	Etat- civil	Fonction	Colline	Date d'enquête
1.	NDAYISENGA Aline	F	30	Mariée polygame	Cultivatrice	Vn° 1	Le 03/07/2016
2.	NTAHONKIRIYE Benoît	M	46	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 1	Le 06/08/2016
3.	NAMPIRIMA Marie	F	64	Mariée polygame divorcée	Cultivatrice	Vn° 1	Le 08/07/2016
4.	MINANI Ornella	F	22	Mariée polygame	Cultivatrice	Vn° 2	Le 21/08/2016
5.	RYAGABO Lin	M	60	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 2	Le 17/08/2016
6.	RYEZEKARE Simon	M	63	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 2	Le 17/08/2016
7.	MISAGO Anatole	M	51	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 3	Le 04/07/2016
8.	NTIRANDEKURA Edouard	M	33	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 3	Le 15/07/16
9.	SINZINKAYO Eliane	F	28	Marié polygame	Chômeur	Vn° 3	Le 16/07/2016
10.	SIRIBA J. Claude	M	46	Marié Monogame	Fonctionnaire	Vn° 4	Le 18/07/2016
11.	NYABENDA Tharcisse	M	14	Célibataire	Ecolier	Vn° 4	Le 20/08/2016
12.	NDIMUGWANKO Anne-Marie	F	16	Célibataire	Cultivatrice	Vn° 4	15/08/2016
13.	HATUNGIMANA J. Baptiste	M	65	Marié polygame	Cultivateur	Vn° 5	Le 23/08/16
14.	NSHIMIRIMANA Manassé	M	22	Célibataire	Elève	Vn° 6	Le 29/08/2016
15.	NDORIYOBIJA Jean	M	42	Marié Monogame	Cultivateur	Vn° 6	Le 29/08/2016